



# RELAIS D'ACTION DE QUARTIER

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2023



Un projet de la Fédération des Services  
Sociaux Bicommunautaires ASBL



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Contexte et objectifs généraux</b> .....	3
Relais d'Action de Quartier .....	3
<b>Déroulé du projet en 2023</b> .....	6
Restructuration de l'équipe et choix territoriaux.....	6
Les partenaires hébergeurs.....	7
Articulation RAQ et BRI-Co aux dispositifs bruxellois .....	10
Les crises comme opportunité des politiques social santé ? .....	11
Accès aux droits, guichet unique et village associatif.....	12
Les ateliers de quartier BRI-Co .....	12
<b>Les moyens mis en œuvre par mission</b> .....	14
Maillage .....	14
Orientation individuelle.....	16
Activités collectives (sensibilisation et information) et soutien à la démarche communautaire .....	20
Les BRI-Co.....	22
<b>La recherche-action participative</b> .....	38
<b>Coordination et dynamique d'équipe</b> .....	40
Matinées des RAQ.....	40
Construction d'un socle de compétence commune à l'équipe .....	41
Outils et journal de bord .....	42
Accompagnement en travail communautaire et littératie .....	43
Collaboration RAQ - BRI-Co .....	44
Intervision BRI-Co.....	44
<b>Perspective 2024</b> .....	46

## CONTEXTE ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

### RELAIS D'ACTION DE QUARTIER

Le projet des Relais d'Action de Quartier a vu le jour en 2021, dans le contexte de pandémie lié au Covid-19. Jusqu'en mai 2022, il s'inscrivait dans le cadre de la stratégie ALCOV (Agir Localement Contre le Virus) dont l'objectif était d'assurer un relais local vers les secteurs santé et social pour accompagner et sensibiliser les populations fragilisées dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19.

Dès ses débuts, le projet s'est inscrit dans un objectif plus large de renforcement de l'accessibilité aux services sociaux et de soin, de lutte contre le non-recours aux droits et dans la volonté d'agir positivement sur les déterminants sociaux de la santé.



Le projet s'inscrit dans une démarche de travail social communautaire avec une approche territoriale. Les RAQ travaillent avec les acteur·rices des quartiers pour l'ensemble des habitant·es du dit quartier. La perspective moyen terme est d'améliorer la résilience aux crises sociales,

environnementales et économiques à l'échelle de petit territoire. Nous travaillons à l'amélioration de l'accès aux besoins fondamentaux des populations les plus précaires : accès aux droits, aux soins, à des services publics accessibles et fonctionnels, au logement, à une alimentation de qualité, à un environnement de qualité, à un cadre de vie sécurisant et salubre, etc.

Pour atteindre ces objectifs, vingt-et-un travailleur·euses sociaux·ales, appelé·es « relais d'action de quartier » (RAQ), ont été déployé·es dans des quartiers bruxellois concentrant des difficultés socioéconomiques, sociales, de santé, etc.

## BRI-CO

Depuis des années, la FdSSB et ses membres travaillent à l'amélioration des pratiques de travail communautaire auprès des publics les plus éloignés des systèmes d'aide et de soins. Avec la crise COVID et l'accélération de la dématérialisation des services publics et privés, les services sociaux ont intensifié le travail de soutien individuel pour l'accès aux droits et aux services, au détriment de leur investissement dans le travail de lien et communautaire mené dans les quartiers (solidarités chaudes). Or, la crise démocratique en cours est évidemment plus prépondérante dans les quartiers précaires. Dans ces conditions, le rôle fondamental de dispositifs tentant de renforcer la démocratie « bas seuil » à l'échelle de petits territoires et de populations pour lesquelles le sentiment d'exclusion est particulièrement accru est essentiel pour se préparer aux crises futures<sup>1</sup>.

C'est dans ce sens que la FdSSB soutient une réelle nécessité de stimuler, soutenir et accompagner ce travail de lutte contre la désaffiliation en s'adressant aux publics les plus éloignés de nos associations et institutions publiques par des dispositifs de solidarités chaudes. Le tissage de la confiance constitue un ingrédient indispensable à la reconstruction de la démocratie. Le BRI-Co contribue à créer les conditions d'un accueil, d'une écoute et d'une prise en compte de la parole des personnes issues de quartiers dits relégués, tout en travaillant à la (re)construction du lien entre les habitant·es et les institutions locales, via la mise en place d'un comité de réparations, dans lequel ces différents acteurs œuvrent ensemble à l'amélioration de la vie dans le quartier.

## RAQ ET BRI-CO

La pérennisation des projets en 2023 a permis l'intégration des dispositifs RAQ et BRI-Co qui forment désormais un projet d'appui à l'intervention sociale communautaire en renforçant l'action des acteur·rices de terrain à l'échelle des quartiers via les RAQ, les intervenant·es sociaux·ales et le développement de BRI-Co à l'échelles des micro-quartiers. Les équipes des 2 projets sont fusionnées pour garantir la cohérence des actions développées en concertation avec les acteur·rices présent·es à l'échelle des quartiers et des territoires visés par le projet.

Rappel des objectifs généraux :

Le travail des RAQ et des intervenant·es sociaux·ales, ainsi que le dispositif Bri-Co ont pour objectifs globaux d'agir positivement sur les déterminants sociaux de la santé et l'accès aux droits fondamentaux.

---

1 La crise COVID a démontré les liens étroits entre le sentiment d'exclusion de nos démocraties et la non-vaccination.

**Plus spécifiquement, ils visent à :**

- Favoriser l'accès aux services de soins, aux services sociaux et aux institutions publiques ;
- Lutter contre le non-recours aux droits ;
- Renforcer les dynamiques de solidarités locales entre les acteurs qui partagent un territoire.

**Et ceci à travers les axes de travail suivants :**

- Réaliser un maillage à l'échelle du quartier (afin de mieux connaître les acteurs et de renforcer le réseau local en favorisant l'interconnaissance entre acteurs locaux). Cette mission est transversale aux trois autres. Elle constitue un moyen/outil favorisant leur réalisation ;
- Assurer une orientation individuelle ;
- Développer des actions collectives d'information et de promotion de la santé au sens large (accès aux droits) ;
- Développer et soutenir des actions et de projets communautaires à l'échelle des quartiers ;
- Organiser des BRI-Co pour contribuer aux diagnostics locaux, favoriser les dynamiques de travail communautaire et renforcer les solidarités à l'échelle des quartiers.

**L'équipe RAQ-BRI-Co :**

- 21 Relais d'Action de Quartier ;
- Coordination/support des RAQ-BRI-Co : coordinateur, chargé com, chargé IT ;
- 6 intervenants sociaux ;
- 2 logisticiens.



## DÉROULÉ DU PROJET EN 2023

Au cœur des dynamiques sociales et de santé des quartiers, les efforts de consolidation des dispositifs RAQ et BRI-Co se sont déployés selon trois axes clés tout au long de l'année 2023 :

**AXE 1** : La **stabilisation** de l'équipe et des partenariats avec les partenaires hébergeurs pour améliorer l'intégration et la cohérence au sein du réseau social-santé des quartiers.

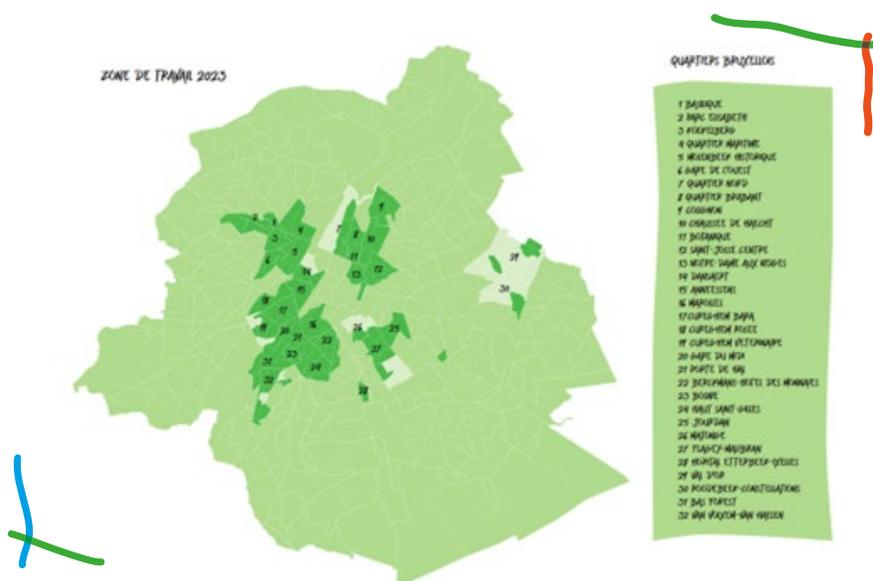
**AXE 2** : L'**articulation** étroite des dispositifs RAQ-BRI-Co avec les différents dispositifs à l'échelle des quartiers, des bassins et de la RBC. Cette articulation permet de maximiser les complémentarités, d'optimiser les interventions à différentes échelles territoriales, d'optimiser les diverses ressources, favorisant ainsi un accompagnement plus efficace des habitants.

**AXE 3** : Le **renforcement** du socle commun de compétences et modes d'action au sein de l'équipe RAQ-BRI-Co. Ce renforcement se réalise toujours dans une recherche d'équilibre entre la cohérence de l'approche à l'échelle de la RBC et une adaptation aux réalités locales.

## RESTRUCTURATION DE L'ÉQUIPE ET CHOIX TERRITORIAUX

Suite à des contraintes budgétaires, l'équipe est passée de 26 à 21 Relais d'Action de Quartier. Cette décision a eu des conséquences non négligeables. Effectivement, le travail communautaire nécessite la construction d'un lien de confiance sur un temps long au risque de renforcer le sentiment d'exclusion de certaines populations.

Lors de la restructuration du projet, le choix des territoires d'actions des RAQ a été fait en suivant les facteurs de vulnérabilité : quartiers densément peuplés, situations de mal-logement, d'accès limité à une alimentation qualitative, indice élevé de personnes ayant des risques de comorbidités, difficultés financières, barrières linguistiques, fracture numérique ou encore à une mauvaise connaissance des systèmes de soins de santé.



L'hébergement chez des partenaires permet aux RAQ de bénéficier d'un ancrage dans le quartier et de l'expérience d'acteurs de terrain historiques afin de faciliter leur intégration dans les quartiers.

En travaillant à lutter contre les inégalités sociales, nous luttons contre les inégalités de santé (et inversement), les personnes socioéconomiquement précaires étant les personnes les plus durement impactées sur leur santé.

## LES PARTENAIRES HÉBERGEURS

---

Le·la RAQ est hébergé chez un « partenaire hébergeur » (PH), institution travaillant dans le social et/ou la santé et qui constitue pour le·la RAQ un ancrage dans le quartier. Selon la convention qui nous lie, le·la RAQ peut dédier 20% de son temps de travail à son PH (participation à la vie de l'association, aux réunions d'équipe, prise en charge d'une permanence), et 80% de son temps à ses missions en tant que RAQ (voir schéma en haut de ce document).

Ci-dessous, la liste des 18 Partenaires Hébergeurs<sup>2</sup> implantés sur 12 communes. Parmi ceux-ci, on trouve des services sociaux de première ligne (CAP, CASG), des maisons médicales, des services jeunesse, des services seniors, des associations de promotion en santé communautaire. Ces institutions sont présentes sur le territoire depuis de nombreuses années et offrent aux RAQ un ancrage dans le quartier ainsi qu'une connaissance des spécificités de ce dernier et de sa population.



---

2 Certains PH accueillent plusieurs RAQ lorsqu'ils ont plusieurs antennes ou sur le site d'un Centre Social Santé Intégré. Chaque RAQ couvre cependant des territoires distincts.

Partenaires	Communes	Quartiers
CAP SSQ1030	Schaerbeek	Brabant
Episol	Schaerbeek	Collignon
CEDAS	Schaerbeek	Nord
CAP Brabantia – antenne CARITAS	Saint Josse ten Noode	Saint-Josse centre
Centre Communautaire Maritime	Molenbeek Saint Jean	Maritime
CAP La Porte Verte	Molenbeek Saint Jean	Gare de l'Ouest
Ribaucare – CASG Solidarité Savoir	Molenbeek Saint Jean	Molenbeek Historique
CAP Les Amis d'Accompagner	Koekelberg	Koekelberg
MM Medikurgem	Anderlecht	Cureghem Rosée
Les pissenlits	Anderlecht	Cureghem Vétérinaire , Cureghem Bara
CASG Espace Social Télé-Service	Bruxelles-Ville	Anneessens
CASG Entr'Aide des Marolles	Bruxelles-Ville	Marolles
Espace culture et Développement	Bruxelles-Ville	Madou
CASG Service Social Juif	Saint-Gilles	Bosnie
CAP Brabantia – antenne Entraide de Saint-Gilles	Saint-Gilles	Porte de Hal
CASG CSSBSE – antennes Flagey - La Chasse – Boondael	Ixelles – Etterbeek – Watermael-Boitsfort	Flagey, Malibrans, Chasse, Jourdan, Université, Dries, Matongé
MIRO	Forest	Bas Forest, industrie sud, Saint-Denis-Neerstalle
CASG Wolu-Services	Woluwe St Lambert	Hof Ten Berg, Roodebeek-Constellations

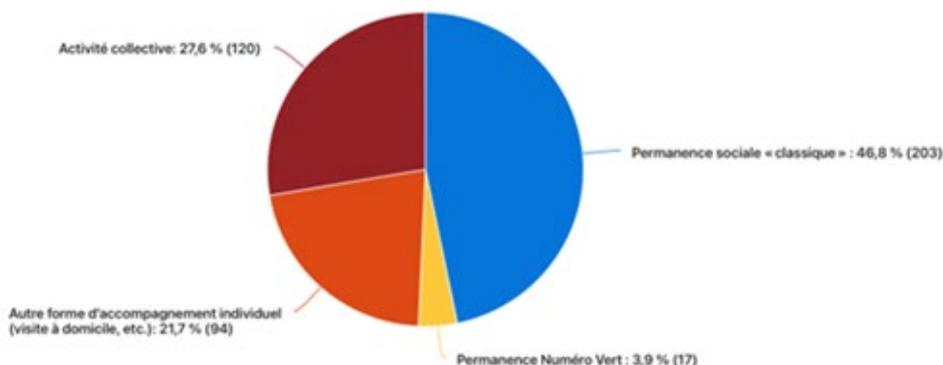
La force de travailler avec des services de secteurs différents a été démontrée à plusieurs reprises :

- Dans la diversité des ancrages pour les travailleur·euses (via centre d'accueil, Plan de Cohésion Sociale, groupe communautaire, espace communautaire, permanence sociale, épicerie sociale, Centre Social Santé Intégré, ...). Ces ancrages différents permettent de rencontrer des publics différents, des approches différentes, mais également d'inviter le travail social communautaire dans différents types de structures et méthodologies de travail.
- Dans le soutien et la complémentarité du travail mené avec le partenaire (poursuite du travail individuel via le collectif, accompagnement physique, mise en place de points contacts, accompagnement de démarches communautaires...). Cette complémentarité permet d'articuler et complémentariser les approches autour d'un même public.
- Dans la mise en commun des pratiques plus collectives de traitement des problématiques sociales entre partenaires hébergeurs et autres acteurs.

Ce travail intersectoriel demande une attention particulière afin de surmonter des logiques sectorielles, que ce soit dans les repères méthodologiques, les pratiques institutionnelles ou la concurrence induite par le manque de ressources dans les différents services. La collaboration tripartite entre la coordination du projet (FdSSB – employeur), le PH et le/la travailleur·se « détaché·e » reste l'objet d'une attention toute particulière.

Le/la RAQ garde son indépendance et travaille « hors les murs » et pour le quartier avec les habitant·es. La participation à la réunion d'équipe de la structure hébergeuse a été généralisée afin de favoriser les échanges entre le/la RAQ et l'équipe du PH. En participant à celle-ci, il·elle alimente ses connaissances et celle du partenaire des enjeux du quartier, des demandes des usagers et des pratiques sociales. Le reste des 20% est affecté comme illustré ci-dessous :

J'ai réalisé une permanence ou une autre activité pour mon partenaire hébergeur.



Charnière indispensable au bon développement des missions des RAQ, les PH ont permis aux travailleur·euses de ne pas être parachuté·e-s dans un quartier et de pouvoir s'appuyer sur les expertises des associations afin de construire un pré-diagnostic spécifique pour chaque quartier.

Aujourd'hui, le choix et le développement des actions à déployer en fonction des besoins propres à chaque quartier se font en concertation entre les 3 parties : RAQ, PH et FdSSB ce qui renforce la cohérence et la portée des actions développées dans le cadre du projet.

## ARTICULATION RAQ ET BRI-CO AUX DISPOSITIFS BRUXELLOIS

En 2023, une consolidation des collaborations s'est développée à différentes échelles territoriales avec différents acteurs.

L'équipe RAQ-BRI-Co et la coordination du projet participent à de nombreux espaces de coordination qui permettent d'articuler le projet des RAQ-BRI-Co aux autres dispositifs déployés sur la RBC, condition essentielle pour la mise en œuvre du projet, la qualité des collaborations et la cohérence des dispositifs. Si l'action des RAQ et des BRI-Co s'inscrit d'abord et avant tout dans le quartier, l'équipe de coordination et d'intervenants sociaux représente le projet et participe à ce travail de « coopération » dans un écosystème riche et complexe qui porte le projet au-delà des quartiers.

### Au niveau des quartiers :

- Réunion des CLSS et des projets liés
- Groupe de soutien aux initiatives locales (CSSI)
- Rencontres tripartite (RAQ-FdSSB-PH)

L'équipe RAQ-BRI-Co a étroitement collaboré avec les CLSS lors de la réalisation des différents diagnostics, lors de la mise en place de projets inter-associations et lors des différents temps de rencontres organisés. De manière générale, les territoires des CLSS et des RAQ se superposent. Les équipes participent et initient également des rencontres locales autour de thématiques ciblées dans le but de trouver des réponses à des problématiques rencontrées (logement, jeunesse, numérique, humidité, migrants, ...). Ces rencontres rassemblent 3 ou 4 acteurs afin de coordonner une action locale ou une intervention sur un dossier individuel complexe. Les dispositifs Contrat Locaux Social Santé, Community Health Worker, Conseiller en Prévention et Promotion de la Santé et Conseiller en Santé poursuivent des objectifs similaires, mais surtout complémentaires.

### Au niveau de la commune :

- Participation aux différentes coordinations sociales
- Rencontre des services de cohésion sociale

L'équipe RAQ-BRI-Co est régulièrement invitée à présenter les dispositifs et à échanger lors de réunions de coordinations sociales. Ces rencontres donnent lieu à des collaborations concrètes entre des RAQ et des associations ou dans le cadre d'organisation de BRI-Co. Plusieurs BRI-Co ont eu lieu à la demande de services de cohésion sociale dans les cités de logements sociaux.

### Au niveau des bassins :

- Ateliers du changement
- Réunions quadripartites entre équipes du terrain (CPPS, CS, CHW et RAQ)
- Réseaux santé mentale (Norwest, Rézone, Hermès plus et Bruxelles-Est)

En 2023, l'équipe RAQ-BRI-Co a participé aux ateliers du changement, à l'accompagnement de la mise en place des CPPS (notamment par l'immersion de leurs équipes au sein du dispositif des Relais d'Action de Quartier) et à l'organisation de réunions entre acteurs de terrain (CLSS, CHW, CPPS et CS).

**Au niveau de la région :**

- « Espace travailleurs sociaux », animé par les intervenant·es associatifs de la FdSSB
- ALPOS (anciennement ALCOV), espace de coordination entre le cabinet, l'administration COCOF et COCOM, BRUSANO, CPPS (FdMM), CE (Intermut), CHW (Intermut) et RAQ (FdSSB)
- Coordination des partenaires de Brussels Helps Ukraine et de l'hébergement temporaire
- Rencontres PSSSI et Promotion de la Santé
- Rencontres coordinations quadripartite (RAQ, CHW, CS, CPPS)
- Coordination Partenaires hébergeurs

Nous avons également été appelé·es à venir présenter le projet RAQ en hautes écoles (HELB Ilya Prigogine, HE2B – IESSID, Haute Ecole Robert Shuman) et avons participé à différentes mobilisations (Housing Action Day, Rendre Visible l'Invisible, Front Anti-Expulsions, ...)

## LES CRISES COMME OPPORTUNITÉ DES POLITIQUES SOCIAL SANTÉ ?

---

Depuis la mise en place de ce projet, les crises se sont succédé (Ukraine, crise de l'énergie, etc.). Le dispositif des RAQ a démontré sa capacité d'adaptation en fonction des problématiques émergentes et d'articulation entre l'action locale et les dispositifs régionaux dans une perspective de relais de l'information et d'accompagnement des publics (quels qu'ils soient) vers les structures d'aide et de soins adaptées.

Les Relais d'Action de Quartier ont, par leur ancrage dans le quartier et leur connaissance des associations et dispositifs, la possibilité :

- De réagir rapidement et en concertation avec le tissu local en cas de crise ;
- D'identifier les vulnérabilités et difficultés qu'une crise fait émerger auprès des publics les plus fragiles ;
- D'inscrire à plus long terme les questions et réponses structurelles nécessaires pour renforcer la robustesse des quartiers face aux crises.

A titre d'illustration, en 2023, après avoir participé à la stratégie régionale d'intégration des Ukrainiens dans le tissu social/santé bruxellois, nous avons poursuivi notre travail avec ce public dans l'accompagnement des familles dans les lieux d'hébergement collectif. Nous y avons réalisé des séances d'informations thématiques, participé à la mise en route de dynamiques communautaires autour des espaces partagés, à l'accompagnement social dans des situations complexes et, ponctuellement, avons été amenés à prendre un rôle de médiateur en tant que tiers entre les parties.

Le cadre d'intervention est perméable aux événements extérieurs ce qui permet, en temps de crise, aux RAQ de se mobiliser. Cette mobilisation s'ancre dans le cadre des finalités générales de leur métier. Elle doit être ponctuelle, limitée dans le temps, s'effectuer à l'échelle du quartier et ne pas interférer avec les actions en cours mise en place par les RAQ.

Cette année fut marquée par la montée en puissance des politiques de « nettoyage » dans certains quartiers, dont celui de la gare du midi au mois d'août – qui fut l'un des plus emblématiques –, et celui de la porte de Hal en décembre. Depuis, nous observons comme conséquence directe une montée et une généralisation des problématiques liées directement ou indirectement à la santé mentale et à la toxicomanie dans les quartiers avoisinant. Ces quartiers ont développé un tissu associatif

spécifique à leurs publics et aux difficultés qu'ils rencontrent. Le déplacement géographique des problématiques généré par ces opérations de "nettoyage" vers des quartiers dont le tissu associatif n'est pas adapté à la spécificité des publics met à mal l'adéquation des accompagnements.

## ACCÈS AUX DROITS, GUICHET UNIQUE ET VILLAGE ASSOCIATIF

---

Au cœur de notre pratique professionnelle, l'accès aux droits est une question que nous avons abordée cette année sous l'angle du guichet physique et centralisé, un espace qui permet un accès à l'ensemble de l'offre social-santé d'un territoire. Nous avons participé activement à plusieurs initiatives, à Laeken lors de "place à nos droits", à Bruxelles ville

lors du "pop-up guichet unique d'Anneessens", le "souk associatif" à Ixelles, "village santé" à Cureghem et lors des "guichets thématiques" à Schaerbeek.

Ces explorations participatives ont mené à l'émergence d'initiatives similaires dans les quartiers investis par les RAQ.

## LES ATELIERS DE QUARTIER BRI-CO

---

Depuis son démarrage à Bruxelles fin novembre 2021, le projet BRI-Co a connu de nombreux ajustements, tant sur le plan stratégique que méthodologique. Ces ajustements se sont faits au fil des évolutions conjoncturelles, ainsi qu'à partir des retours des acteur·rices qui s'y impliquent, et des observations menées par ses intervenant·es. En 2023, après une première année d'expérimentation, il a évolué vers un outil méthodologique *au service* des acteur·rices de terrain – associatifs et publics.

Les incertitudes quant à la reconduite du projet (jusqu'en novembre 2022) ont freiné la prospection de territoires et des partenaires pour l'organisation de BRI-Co en 2023. La fin d'année 2022 a dès lors été consacrée à l'organisation d'un évènement de bilan du projet BRI-Co avec les partenaires. A partir des leçons tirées de cette évaluation, les premiers mois de 2023 ont été consacrés à l'ajustement du projet (contours, méthodologie de prospection, durée de l'accompagnement des dispositifs, conditions de collaboration, exigences envers les partenaires pour le suivi, etc.).

En tout, 7 BRI-Co ont été menés en 2023 à Bruxelles. Parmi ceux-ci, 3 ont été organisés sur demande de la commune de Schaerbeek (service de prévention et contrat de quartier), avec pour objectif principal de revaloriser l'usage d'espaces publics et de communs (parcs et salle communale) peu investis par les habitant·es (méconnus ou considérés jusqu'ici comme sales ou malfamés). Un autre a été mené à Auderghem, dans une cité sociale, à la demande de travailleur·euses des Equipes populaires, du MOC et du Centre d'Appui Social Energie de la FdSS, pour soutenir un travail d'interpellation de la société de logement social par les habitant·es, entre autres à propos de questionnements autour des décomptes de charges et de la qualité de vie dans les logements sociaux. Un autre a été organisé dans le bas de Saint-Josse à l'initiative d'acteur·rices du DSQ Botanique (Développement Social de Quartier). Enfin, un dernier s'est tenu dans la cité Val Maria, à Neder-Over-Heembeek, à l'initiative de membres de la coordination sociale, désireux·euses d'impulser une dynamique collective et communautaire au sein de la cité. Le détail complet est repris dans le troisième chapitre du présent rapport.

Le rapport fait également état des actions préalables à la mise en place du BRI-Co lui-même. Cela permet d'une part de mesurer le travail fourni par l'équipe en amont mais également de donner à voir les nombreux freins liés à un tel projet. En effet, alors que les demandes du terrain nous poussaient à partir des besoins et demandes des acteur·rices sociaux·ales, nous nous sommes confrontés à plusieurs difficultés :

- Au sein des associations ou des services, un planning souvent chargé et des équipes en manque d'effectif. En particulier, beaucoup d'équipes dans les structures associatives ont eu besoin des mois de janvier et février pour leur organisation interne (postes vacants, recrutements en cours, etc.), ce qui a ralenti la possibilité de mettre en place des BRI-Co avant avril-mai.
- Le dispositif BRI-Co n'est pas habituel pour les services sociaux. Cette "sortie" de routine, souhaitée, nécessite un certain temps d'appropriation. Les travailleur·euses demandent souvent que nous revenions à plusieurs reprises rencontrer les collègues, la direction, des partenaires potentiels, etc. Les délais entre la première prise de contact, la présentation du dispositif et le déroulement du BRI-Co lui-même peuvent être longs. Enfin, beaucoup de prises de contact n'aboutissaient pas (ou pas encore).
- Les demandes de BRI-Co se concentrent à certaines périodes (septembre-octobre) ce qui complexifie la logistique et crée une surcharge de travail.

Pour la légitimité, la robustesse et la crédibilité du projet, nous avons décidé de travailler plus qualitativement avec chaque partenaire (associatifs, pouvoirs locaux et habitant·es) et avons opté pour une réduction du nombre de BRI-Co.



## LES MOYENS MIS EN OEUVRE PAR MISSION

Nous présentons dans ce chapitre une vision transversale des activités menées par les RAQ – BRI-Co dans l'ensemble des quartiers à travers les 4 missions définies dans le document balise : le maillage, l'accompagnement individuel, les activités collectives (sensibilisation et information) et le soutien à la démarche communautaire.

Ces deux dernières missions ont été regroupées car il reste difficile de les discerner tant les approches collectives et communautaires s'imbriquent l'une l'autre. Cependant l'ensemble de ces missions ont comme finalité l'action communautaire.

Un dernier volet est consacré spécifiquement aux ateliers BRI-Co.

### MAILLAGE

La mission maillage est centrale dans la mission des Relais d'Action de Quartier. Elle consiste à mettre en place ou renforcer un réseau de partenaires et de ressources locales afin de répondre aux besoins des populations précarisées.

Les objectifs du maillage sont :

- Connaître les acteur·rices du quartier et être connu·e par eux afin de faciliter l'accès aux services existants.
- Coordonner les actions pour assurer une réponse adaptée aux besoins des personnes, renforcer l'accès aux services sociaux et de soins, et combattre le manque de ressources (travail de relai).
- Consolider leur diagnostic en questionnant les différents acteurs locaux sur leur perception du quartier et les enjeux actuels du quartier selon leurs structures et leurs publics.

Réaliser un maillage est le commencement de la mission des RAQ à l'échelle du quartier.

En 2023, nous avons poursuivi notre travail en systématisant et en intensifiant des liens avec les différentes ressources social et santé des différents quartiers, telles que les professionnels de la santé- ou les associations sociales. Ce travail participe à la consolidation d'un réseau social-santé spécifique à un quartier et améliore l'efficacité et la coordination autour de l'accompagnement des usagers du quartier, en lien étroit avec les CLSS et leurs projets propres. Cela s'est notamment concrétisé par le déploiement de BRI-Co et d'une série d'autres actions communautaires à l'échelle des territoires (ex. : « village associatif », fêtes de quartier ou des cartographies participatives thématiques).

Ce réseau est constitué de plus de **553 acteur·rices** d'associations, d'institutions publiques, de professionnel·les du social et de la santé, de l'éducation, ainsi que des habitant·es pivots, des commerçant·es (pharmacien·nes, coiffeur·euses, épicier·es) et des groupes de citoyen·nes.

Ces acteurs ont été rencontrés selon deux types de modalités :

- Spécifiques : 280 acteurs locaux avec une connaissance fine qui fait suite à une rencontre spécifique ou une maraude qui a débouché, avec 71 d'entre eux, sur un partenariat.
- Collectives : 273 acteurs connus lors de rencontres collectives, telles que la participation à des réunions inter associatives (coordination sociale), la rencontre des différents CLSS autour de thématiques diverses ou les ateliers du changement organisés par BRUSANO.

Les thématiques de travail des acteurs rencontrés sont très variées: Enfance - jeunesse – scolarité (152), santé physique (48), Emploi / Travail / Formation / Volontariat (47), ressources sociales (isolement - liens sociaux) (36), logement (30), santé mentale (demande d'aide psychologique et psychiatrique) (25), droits des étrangers (23), questions - démarches administratives (20), Senior – personnes âgées (18), liens familiaux (violences conjugales - relations - etc) (16), sans-abrisme / Hébergement d'urgence (13), aide alimentaire (12), justice (12), fracture numérique : accès aux technologies (matériel informatique et/ou connexion internet) (10), autres<sup>3</sup> (99).

A la suite de ces rencontres, les thématiques et coordonnées des acteur·rices sont collectivisées et alimentent un répertoire commun à l'équipe RAQ. Dans certains quartiers, elles ont fait l'objet de la réalisation d'une cartographie ou de boussoles thématiques inspiré de l'initiative du CLSS de Schaerbeek (cf. Outils).

Ce maillage reflète l'approche territoriale des RAQ, dépassant les frontières sectorielles et institutionnelles, permettant à partir d'une réelle approche bottom-up de développer des collaborations concrètes : de l'échange d'informations utiles à des actions coordonnées au sein des quartiers... Il est une condition nécessaire au travail sur le territoire du quartier et un préalable nécessaire à la mise en œuvre des autres missions.

Les acteurs répertoriés dans le journal de bord relèvent des catégories suivantes :

#### **Services d'aides et de soins**

- Maisons médicales
- Santé mentale
- Plannings familiaux
- Aide et soins à domicile, aide familial, aide-ménagère
- Maison de repos (MR, MRS, résidences services)
- Services d'aide aux sans abris
- Structures d'accueil pour personnes handicapées
- Services d'aide aux personnes toxicomanes

#### **Services culturels :**

- Centres culturels
- Services associatifs à visée culturelle
- Bibliothèques communales
- Services d'éducation permanente

#### **Services autour de l'accueil/enfance/ scolarité :**

- Acteurs de l'enseignement (ex : PMS, écoles)
- Acteurs de l'extra-scolaire (écoles des devoirs, promotion sociale, stages...)
- Acteurs de la petite enfance (ONE, Crèches)

3 " Autres " désigne autant des habitant·es pivots, des commerçant·es (pharmacien·nes, coiffeur·euses, épicièr·es) et des groupes de citoyen·nes.

**Services sociaux :**

- Service sociaux généralistes (CAP-CASG)
- CPAS / OCMW
- Aide à la jeunesse (SAJ)/service protection de la jeunesse
- Educateurs de rue
- Contrat local social santé
- Epicerie sociale
- Union des locataires
- Service d'hébergement d'urgence et de logement de transit
- Bailleurs de logement (sociétés logement social, agence immobilière social)
- Aide juridique de première ligne

**Services communaux :**

- Administration communale
- Agents communaux, gardiens de la paix

**Services communautaires :**

- Maison de jeunes et AMO
- Agent de quartier, gardien de la paix
- Maison de quartier

**Autorités locales :**

- Elus politiques
- Service de police

**Autres services et organisations :**

- Mutualités
- Pharmacie
- Centre d'appui scientifique et méthodologique
- Inclusion numérique
- Médiation de conflit
- Collectif de citoyens
- Habitant pivot ou autre personne ressource (ne faisant pas partie d'une institution)

## ORIENTATION INDIVIDUELLE

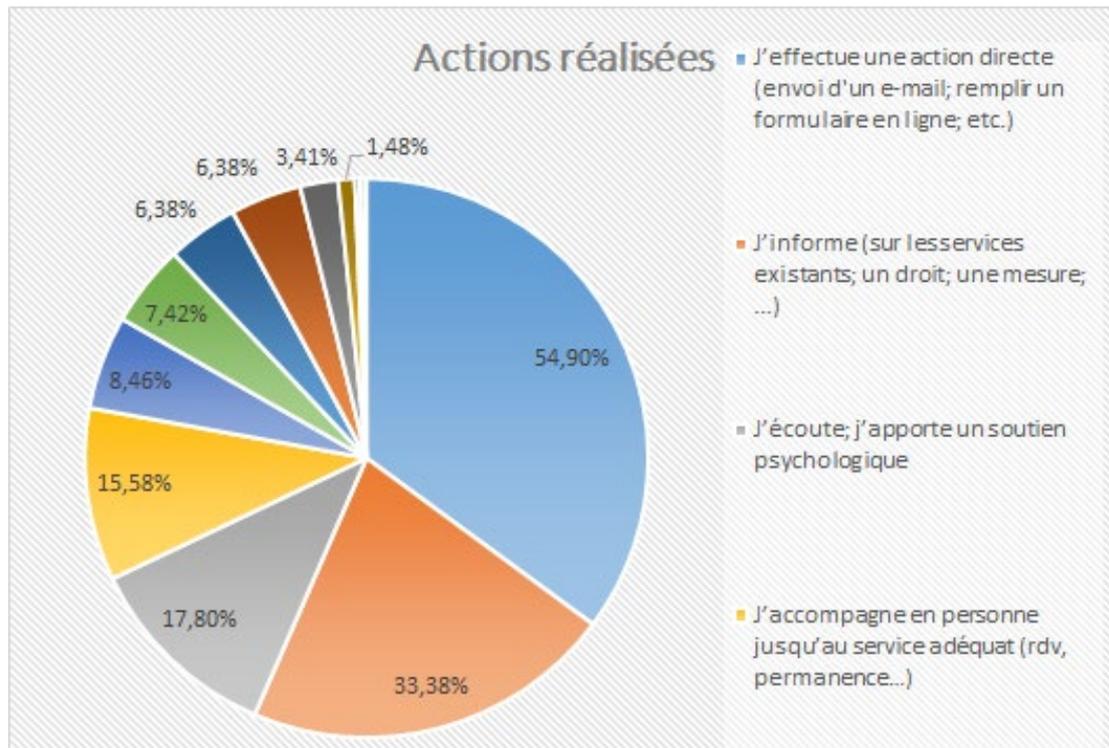
---

Le travail d'orientation individuelle est avant tout un travail d'écoute et de maïeutique de la demande, en arrivant à démêler et objectiver les besoins pour accompagner la formulation d'une ou plusieurs demandes précises. L'accueil effectué par le-la RAQ est inconditionnel. Il-elle est en posture « d'accueillir » toute demande, toute parole, toute personne, tout besoin ou problématique rencontré par les personnes avec qui il-elle travaille. Il-elle évalue ensuite la façon dont il-elle peut y répondre.

Ce travail peut se décliner sous différentes modalités de prise en charge en fonction des attentes/besoins des bénéficiaires, dans le but de répondre le mieux possible à leur situation (dans les limites du cadre du métier de RAQ).

Ainsi, l'action d'orientation individuelle peut se limiter à l'un des points suivants ou s'étendre à l'ensemble de ceux-ci :

- Écouter (posture de l'écoute active) ;
- Informer (sur les droits, les services existants, les questions sociales) ;
- Faire relai/orienter la personne vers les services adéquats (lui donner le nom d'un service, d'une personne de référence, l'accompagner physiquement sur place, appeler avec elle, et si possible, s'assurer que le suivi soit bien effectué).



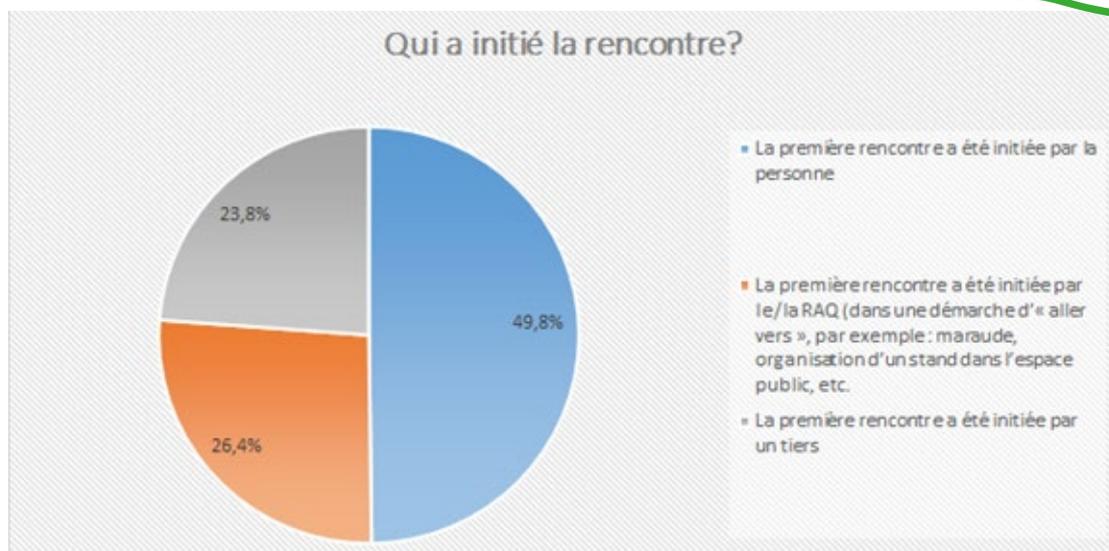
Le relais peut consister dans le fait de trouver pour la personne un·e assistant·e social·e de référence ou l'orienter vers les services correspondant à sa demande. Si ce relais n'est pas immédiatement possible, le RAQ peut accompagner temporairement une personne, en travaillant en parallèle à la raccrocher à un service compétent. Cet accompagnement doit

être « aussi long que nécessaire et aussi court que possible ».

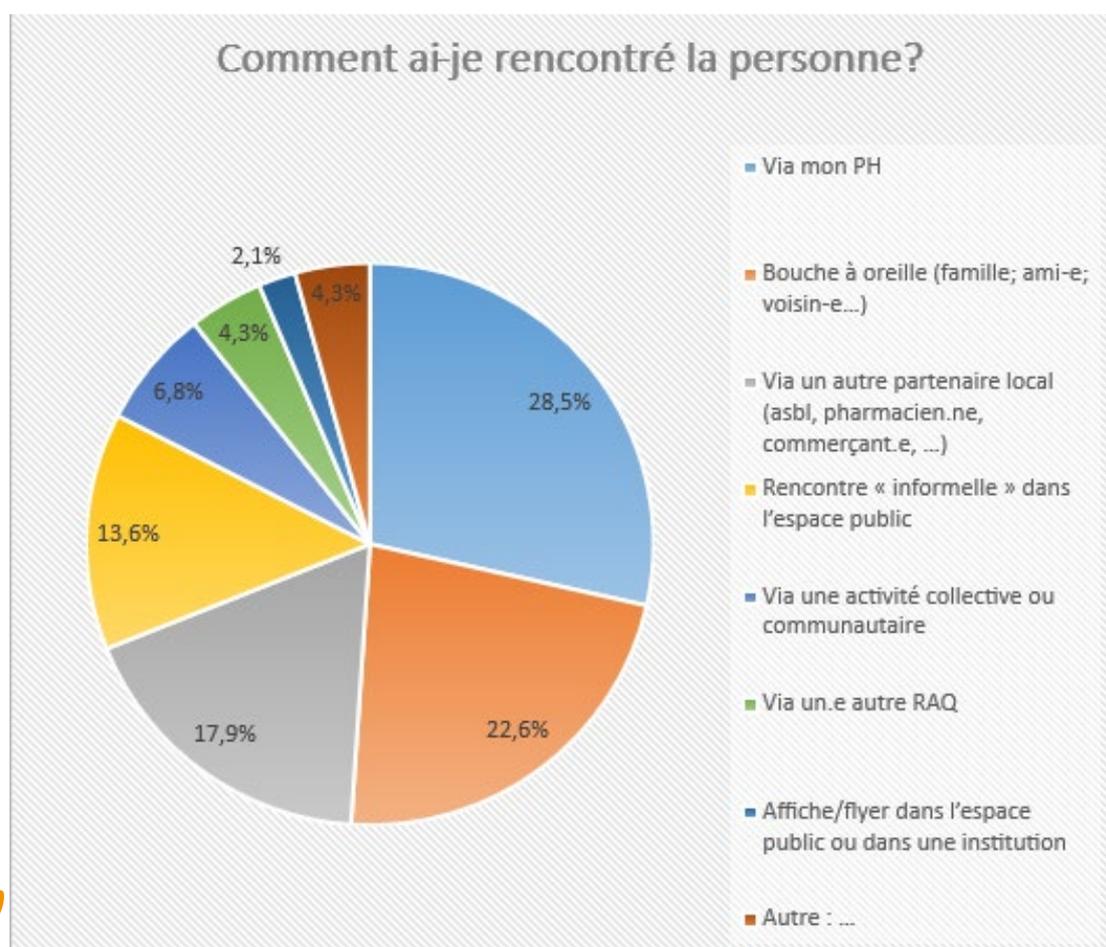
Il prend néanmoins en compte l'importance de développer une relation de confiance avec l'utilisateur et le besoin potentiel de celui-ci ou celle-ci de se sentir en confiance pour « accrocher » avec un autre service.

#### Données quantitatives sur l'orientation individuelle :

L'ensemble de l'équipe a encodé **692 interventions** d'orientation individuelle. Ces chiffres ne comptabilisent pas les « contacts » ainsi que les personnes aiguillées/informées lors d'activités collectives.



Près de la moitié des premières rencontres ont été initiées par la personne concernée elle-même et un quart par le RAQ lui-même dans une démarche de l'« aller vers ». Ceci illustre l'intégration des RAQ dans le tissu social du quartier, de plus en plus connus des habitant·es, reconnu·es des partenaires et présent·es dans l'espace public pour rencontrer les personnes les plus précaires. Le quatrième quart (rencontre initiée par un intermédiaire, le plus souvent le partenaire hébergeur ou un acteur local), démontre la pertinence de travailler avec des partenaires hébergeurs afin de permettre le prolongement de l'accompagnement avec, par exemple, un relais physique établi par le RAQ. Le graphique ci-dessous illustre que la rencontre passe majoritairement par un partenaire, le PH dans 28,5% des situations, un·e habitant·e relais (22,6%) ou un autre partenaire local (17,9%). Une évolution significative par rapport à l'année passée est l'augmentation de ce dernier qui passe de 6 à 17,9%.

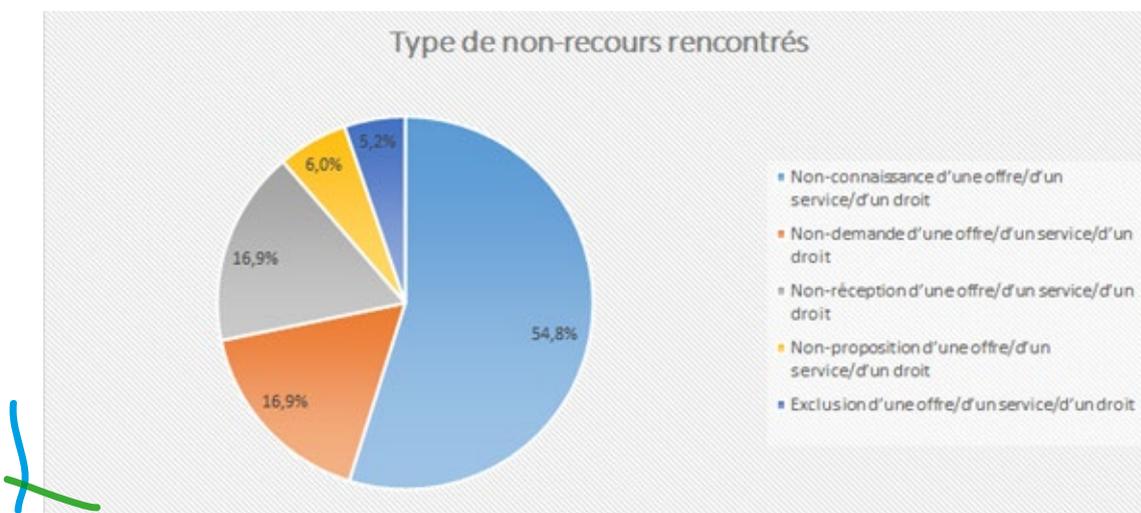


En fonction du besoin de confidentialité, les lieux d'interventions varient.

Le bureau reste majoritairement (58,6%) le lieu privilégié d'accueil : il est très fréquent que des RAQ donne rendez-vous dans leur bureau à des personnes rencontrées dans l'espace public ou lors d'une activité collective, afin de répondre à leurs demandes dans les meilleures conditions possibles, notamment pour une attention à la confidentialité des échanges.

Un quart des interventions ont lieu « Hors les murs », en rue lorsque la demande le permet, à domicile lorsque c'est nécessaire ou fait l'objet d'un accompagnement physique des personnes dans leurs différentes démarches. Ce dernier type d'intervention permet quant à lui de dépasser les barrières à l'origine de la non-réception ou de la non-demande d'un droit. Par cet accompagnement physique, le dialogue et la création d'un lien de confiance, la personne renoue avec les services et sa demande est prise en considération.

Lors de chaque intervention, les RAQ sont attentifs·ves aux causes de phénomène de non-recours.



La non-connaissance d'une offre reste la majorité des types de non-recours rencontrés et le travail de facilitation à l'accès à l'information porté par les RAQ par leurs connaissances du système social et leurs compétences linguistiques est fondamental.

L'équipe relève d'autres freins importants :

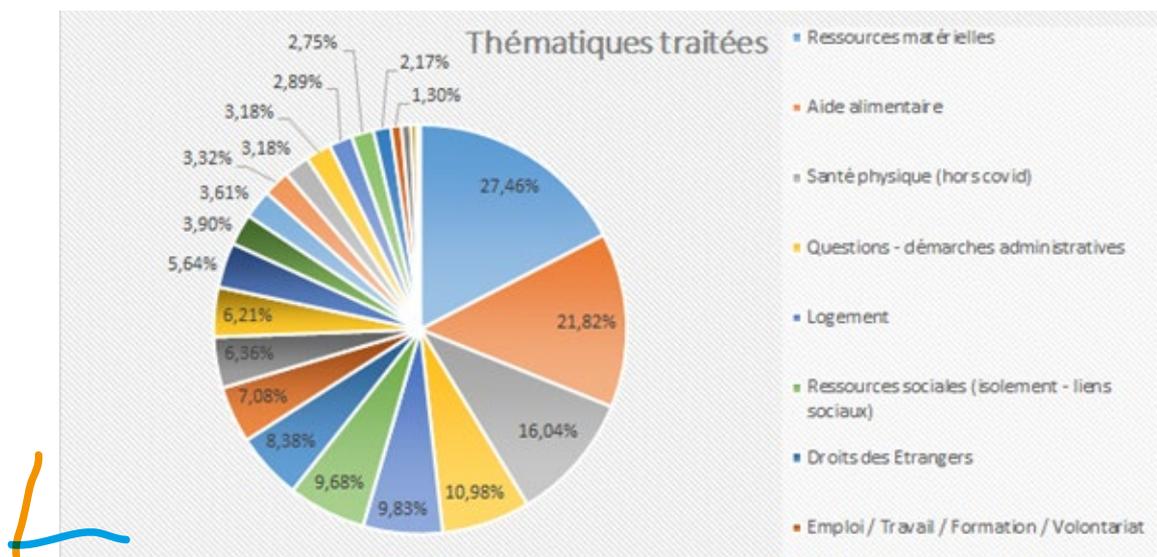
La non-demande d'une offre peut s'expliquer notamment par la peur, fondée ou pas, des personnes face au risque lié à la demande : risque de perte de leur logement dans un rapport de force inéquitable avec le propriétaire, de ne plus recevoir une aide sociale (critères d'exclusion des CPAS) ou le fait de se voir refuser son dossier de régularisation.

L'exclusion d'une offre suite à la non-maitrise de la langue est un frein important qui a été relevé à plusieurs reprises. Le manque

d'énergie ou de ressources pour s'embarquer dans des procédures longues et souvent compliquées est également évoqué.

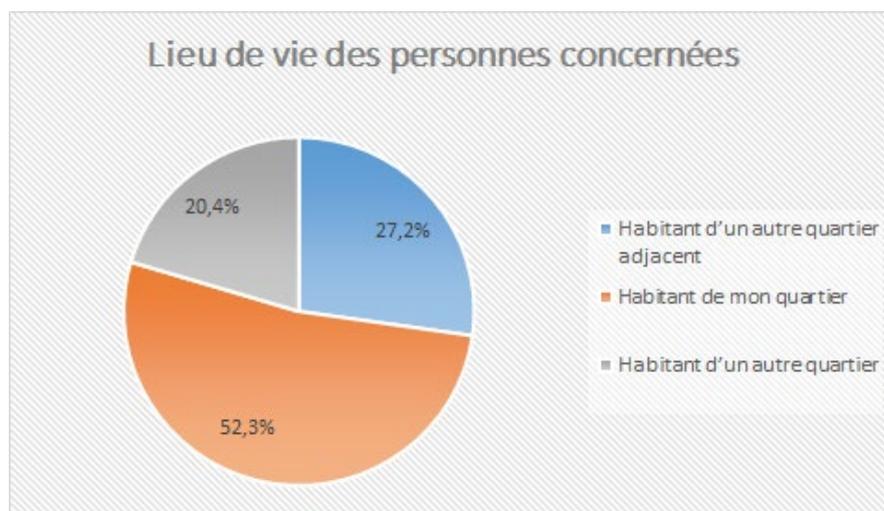
Nous observons que les thématiques traitées par l'équipe sont très variées : les RAQ sont des généralistes dans le travail social.

Notons néanmoins, une forte croissance des demandes de ressources matérielles 27,5% (5% en 2022) et de l'aide alimentaire 21,8% (6% en 2022).



C'est au départ des demandes individuelles que peut naître l'une ou l'autre activité collective si certaines difficultés sont partagées. Les missions des RAQ transcendent les lignes sectorielles et s'adressent à un large public en situation sociale de vulnérabilité. S'il n'est pas aisé de définir les caractéristiques des publics auxquels s'adressent les RAQ, sur base des observations de ces trois premières années de projet, nous pouvons néanmoins identifier une série de facteurs de vulnérabilité chez ces publics. Parmi les plus fréquents : mauvaise

maitrise des langues officiellement parlées en Belgique (barrière linguistique), non-accès et/ou non-maitrise des outils numériques (fracture numérique), isolement social, faible littératie en santé, statut illégal sur le territoire, absence de ou faible revenu, problèmes de santé physique ou mentale, assuétudes, handicap, endettement, violence familiale, décrochage scolaire, etc. Ces facteurs de vulnérabilité se cumulent fréquemment, accentuant la fragilisation de ces personnes.



79,5% des personnes accompagnées individuellement sont des personnes du quartier ou d'un quartier adjacent où travaille le/la RAQ, ce qui démontre la pertinence d'une approche territoriale.

Les personnes qui viennent d'un quartier plus éloigné viennent par le bouche à oreille, et/ou parce qu'elles ne souhaitent pas être identifiées dans leur quartier. C'est probablement l'une des limites de l'approche territoriale.

## ACTIVITÉS COLLECTIVES (SENSIBILISATION ET INFORMATION) ET SOUTIEN À LA DÉMARCHE COMMUNAUTAIRE

Les objectifs visés à travers ces missions sont :

- Sensibiliser à des enjeux sociaux ou de santé spécifiques, sur base d'une demande identifiée par le/la RAQ ou amenée via un programme de prévention régional ;
- Informer sur les ressources disponibles et l'accès aux services sociaux ;
- Promouvoir le dialogue et la collaboration entre les différents acteurs d'un territoire ;
- Accompagner les groupes dans leurs démarches de mobilisation et d'organisation ;
- Favoriser un environnement propice à l'émancipation des groupes ;
- Encourager la participation en vue de la résolution des problèmes qu'ils rencontrent.

Le travail mené veut apporter une réponse collective à des problématiques individuelles et participer à une réponse systémique afin d'améliorer la situation au-delà du groupe lui-même.

Sur les 87 activités développées, 45 ont été mises en place à l'initiative d'un ou plusieurs RAQ, 42 en soutien d'activités mises en place par un partenaire local. La mise en place de ces activités se fait le plus souvent possible en partenariat avec d'autres acteur·rices.

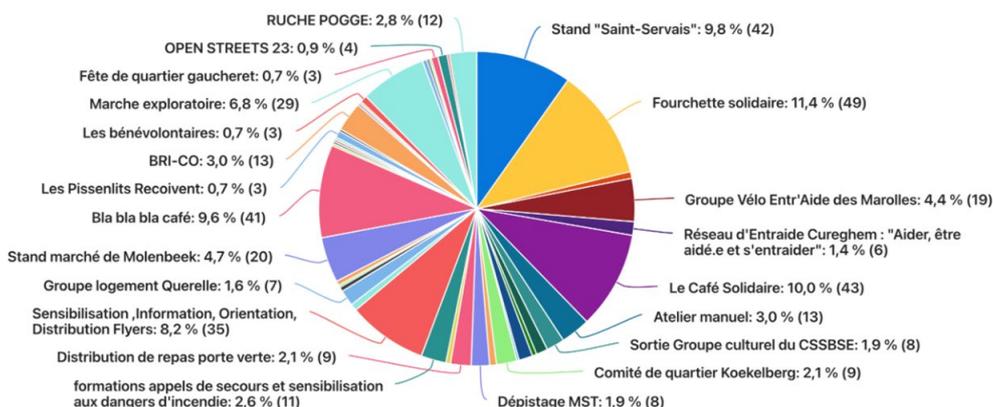
Nous avons catégorisé ces activités selon différentes modalités :

**Créer la rencontre**, à travers des dispositifs "d'aller vers" et de permanence sociale dans l'espace public (ex: présence sur les marchés, lors de villages associatifs place Flagey ou lors de fête de quartier).

**Créer des espaces-temps de rencontre**, pour permettre aux personnes concernées de voir le commun et faire en commun. Cela se traduit par des séances d'information et de formation, des activités et des moments d'échanges. (ex: fourchette et café solidaire, blabla café, dépistage MST, formation sécurité et incendie).

Et enfin sur l'**agir ensemble**, en menant des actions sur la situation et son contexte. (ex: comité de quartier, BRI-Co, bénévoles ou groupe logement Querelle).

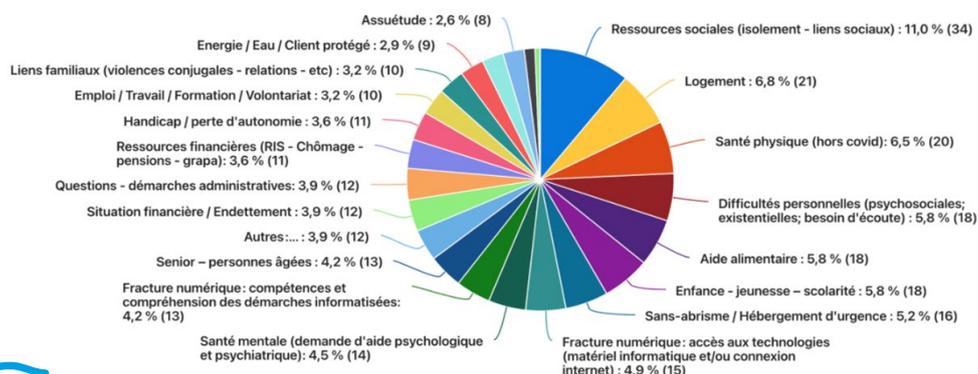
Actions collectives réalisées en 2023 (comptabilisées sur le nombre d'évènements : 564) :



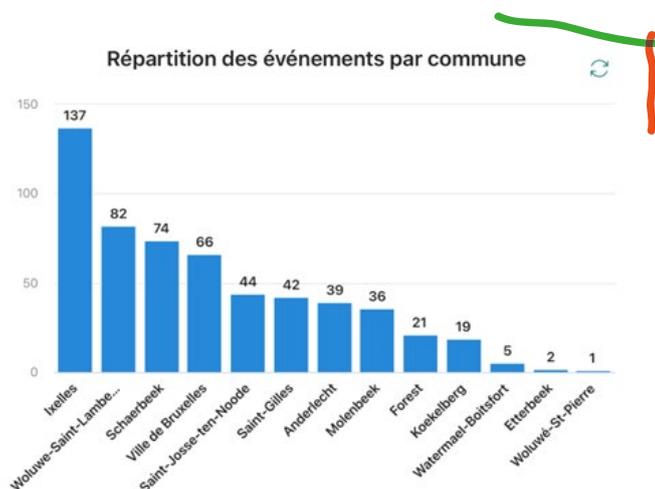
Sur les 87 activités, 65 sont des activités récurrentes. Au total, ce sont 564 évènements collectifs et communautaires qui ont eu lieu cette année.

Les thématiques abordées lors de ces activités sont très diversifiées et comparables à celles de l'année passée ; elles reflètent la posture généraliste des RAQ.

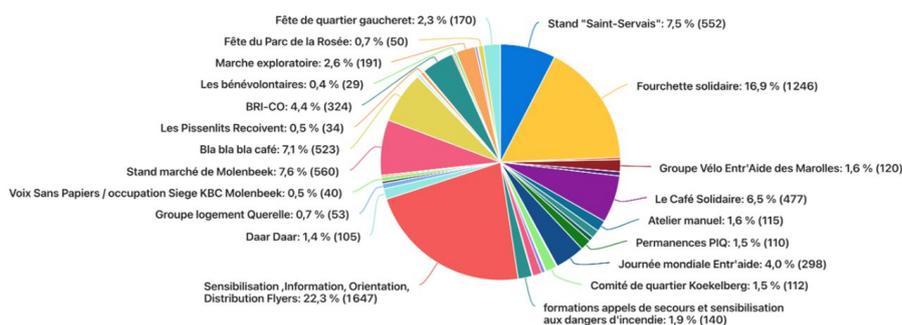
Thématiques de l'action collective et communautaire



Développées dans 12 communes, les activités collectives ont touché plus de 9000 personnes. Ces activités prennent plusieurs formes, s'inscrivent dans l'espace public, s'organisent en fonction de la vie du quartier, d'évènements particuliers, à la demande ou sur proposition de l'équipe.



Nombre de participant.es ou de personnes touchées : 9009



Par leur intégration à ces différentes dynamiques et par la participation à différents groupes de travail (santé, numérique, santé mentale, ...), et particulièrement avec les CLSS, les RAQ font remonter les différentes réalités et besoins des quartiers.

## LES BRI-CO

Cette partie détaille les sept BRI-Co réalisés en 2023. Elle détaille également les activités transversales ainsi que les différentes démarches qui ont été entreprises mais qui n'ont pas abouti à un BRI-Co en 2023.

### Les BRI-Co en quelques chiffres :

- Récolte de la parole auprès d'un millier d'habitant.es bruxellois
- Une vingtaine de réunions animées avec les partenaires locaux
- Nombre de dîners servis : env. 1200
- Une quinzaine de réunions de suivi des comités de réparation initiés en 2022

## LES ACTIVITÉS BRI-CO 2023

### Calendrier des 7 BRI-Co réalisés en 2023

- BRI-Co Rasquinet, Schaerbeek, du 17 au 19 mai
- BRI-Co Reine verte, Schaerbeek, du 7 au 10 juin
- BRI-Co Transvaal, Auderghem, du 29 au 30 août
- BRI-Co Anneessens, 1000 Bruxelles, du 14 au 15 septembre
- BRI-Co Gaucheret, Schaerbeek, du 20 au 22 septembre
- BRI-Co St-François, Saint-Josse, du 27 au 29 septembre
- BRI-Co Val Maria, Neder-Over-Heembeek, du 17 au 19 octobre

### BRI-Co « hors-série » Ordonnance numérique du 27 avril

Objectif : soutenir l'action des associations en lutte contre l'ordonnance "Bruxelles Numérique".

Il s'agissait de recueillir la parole des nombreuses personnes présentes afin de compiler des récits pouvant rendre sensible le vécu et les difficultés liées à la fracture numérique, la complexité des démarches administratives pour des personnes ne maîtrisant pas l'outil numérique.

Aidés de plusieurs RAQ, qui font l'expérience de cette fracture numérique, dans leur travail, nous avons pu collecter près d'une trentaine de récits.

### Rasquinet (Schaerbeek)

**Dates :** du mercredi 17 au vendredi 19 mai.

**Actions menées en amont :**

Dates	Actions
23/02	Echanges de mail pour convenir d'un rendez-vous. L'échange conclut sur la nécessité d'attendre la prochaine réunion concertation sociale pour une présentation du BRI-CO aux partenaires.
31/03	Présentation du projet au Collectif Rasquinet. Ce moment a permis de déterminer les besoins et comment le dispositif pourrait venir y contribuer. Une semaine en mai est choisie pour un BRI-Co.
25/04	Visite du lieu avec les logisticiens afin de prévoir les aménagements nécessaires à la tenue du BRI-CO qui aura lieu du 17 au 19 mai.
05/05	Réunion avec Hélène Morvan du PPU Schaerbeek pour s'accorder sur les objectifs de chaque partenaire, lister toutes les informations utiles à communiquer aux habitant·es, élaborer un texte de présentation pour l'invitation et proposer un début de guide d'entretien.
8/05-10/05	Nombreux échanges de mails afin de faire correspondre le guide d'entretien aux attentes des partenaires.
11/05	Distribution des invitations dans les boîtes aux lettres des habitant·es.

**Contexte et objectifs :** La salle communautaire Rasquinet, à côté du parc du même nom, a été réaménagée en 2021. Des activités y sont organisées par plusieurs associations et collectifs. Néanmoins, elle reste sous-investie par les habitant·es eux-mêmes, elle pourrait devenir une forme d'espace citoyen où des habitant·es auraient la possibilité de traiter les problèmes du quartier. Les objectifs étaient donc :

- Travailler avec les habitant·es les usages de la salle et parc pour comprendre leur perception de la salle et pourquoi ils ne s'y investissent (pas).
- Favoriser une dynamique de solidarité et d'échange de services via l'identification des compétences et des besoins des habitant·es.
- Informer les habitant·es sur les activités prévues dans la salle et le parc Rasquinet.

**Participant·es :** moyenne de 150 personnes sur les 3 jours

**Comité de regard :** Collectif *Faire Samen* coordonné par le *Programme de Prévention Urbaine (PPU)* de la commune de Schaerbeek et composé d'associations et collectifs du quartier (Pain Levé, AMOS, Bouillon de Cultures, Ciné sur Cour, Caméléon Bavard, Rasquinet asbl, le potager collectif, la crèche la planète bleue, le service éco conseil) et d'une habitante.

**RAQ :** Le public composé, en partie, de mères venues avec leur enfant a pu bénéficier des informations prodiguées par les RAQ : questions relatives à la petite enfance, les formations et l'accompagnement à l'emploi, notamment. En plus de la réorientation, les compétences linguistiques des RAQ furent indispensables puisque de nombreuses personnes, dans le public, s'exprimaient dans les langues suivantes : turc, arabe, ukrainien, bulgare.

**Réparations :** Des recommandations quant à l'usage du lieu, les activités à y réaliser sont compilées dans le rapport rendu après le BRI-Co. Afin de permettre des activités demandées par les habitant·es et aménager la salle, les logisticiens ont réfléchi avec les personnes en charge du lieu. Ils ont confectionné des plans et fait plusieurs propositions qui ont abouti en un espace polyvalent et la création de structures pour des expos, grâce à l'achat de cimaises.

## Reine Verte (Schaerbeek)

**Dates :** du mercredi 7 au samedi 10 juin.

**Actions menées en amont :** Des contacts ont été pris, en 2022, suite à notre travail sur le quartier Brabant. La personne responsable du Contrat de Quartier (CQD) "Petite Colline" souhaitait bénéficier de la méthodologie BRI-Co. Lorsque nous avons eu confirmation de la reconduite du projet, un chercheur-intervenant a repris contact.

Dates	Actions
17/03	Présentation du projet à JST1030 pour faire un BRI-Co au Parc Reine Verte.
04/04	Réunion d'organisation n°1 BRI-Co Parc Reine verte avec JST 1030 et Renovas. Renovas ne semble pas totalement approuver les objectifs poursuivis par la responsable du CQD. Il est proposé de retravailler à un plan alternatif et de se revoir.
18/04	Réunion d'organisation n°2 BRI-Co Parc Reine verte avec JST 1030 et Renovas. Les objectifs ont été clarifiés et enrichis des demandes de Renovas. Une méthodologie pour atteindre les publics cibles, un planning est proposé mais il doit être approuvé au sein des deux structures.

02/05	Réunion d'organisation n°3 BRI-Co Parc Reine verte avec JST 1030 et Renovas. Il est proposé de faire appel à Latitude Nord ou Transit afin de bénéficier de leur expertise dans le contact avec les usagers de drogue. Un texte pour les invitations ainsi que des activités pour les familles sont coconstruits.
09/05	Réunion d'organisation n°4 BRI-Co Parc Reine verte avec JST 1030 et Renovas. Les dernières questions liées à la logistique, cette fois, car le BRI-CO se déroulera dans le parc qui ne dispose pas de local suffisamment grand et l'accès à l'électricité et à l'eau nécessite l'expertise des logisticiens.
01/06	Visite du parc et distribution de flyers.

**Contexte et objectifs :** Le parc Reine Verte est sous-utilisé, peu visible, mal perçu par de nombreux habitant·es et usager·es, et présente des éléments structurels vieux, abimés ou mal pensés. Un contrat de quartier est en cours : il est prévu de réaménager certains espaces et de travailler l'utilisation que les habitant·es font du parc. Il s'agira d'un BRI-Co un peu particulier puisque les réparations seront prises en charge par le CQD « Petite Coline ».

Les objectifs étaient donc :

- Informer les habitant·es sur les aménagements prévus
- Questionner les habitant·es sur l'occupation qu'ils voudraient faire du parc, et les petites infrastructures ludiques et sportives qui pourraient le faciliter
- Inscrire des habitant·es qui le souhaitent aux deux groupes de travail (bien-être et sport)

**Participant·es :** environ 160 personnes

**Comité de regard :** JST1030 et Renovas (CQD Petite Coline), avec le soutien de Transit et de Latitude Nord.

**RAQ :** De nombreuses personnes avaient besoin d'informations. Des publics allant de mères célibataires, en passant par des personnes en errance. Grâce à l'apport de deux RAQ travaillant sur le territoire, un travail de suivi individuel et de réorientation vers des structures adaptées a pu être réalisé. Les compétences linguistiques des RAQ ont permis de traduire divers échanges, en arabe et en turc.

Dans les suites de ce BRI-CO, une collaboration avec le Comité de Réparation Brabant (mis en place en 2022) s'est mise en place et assurée par ces Relais d'Action de Quartier.



**Lambin/Transvaal (Auderghem)**

**Dates :** mardi 29 et mercredi 30 août.

**Actions menées en amont :**

Dates	Actions
12/04	Rencontre avec les équipes populaires, le MOC et le CASE autour d'un BRI-Co qui aura potentiellement lieu à Auderghem dans une cité sociale.
27/04	Marche dans les quartiers Lambin et Transvaal pour identifier un local pertinent pour organiser le BRI-Co.
04/05	Rencontre d'autres associations du quartier (CEMPA, Babel'zin) et le CPAS d'Auderghem pour les inclure dans l'organisation du BRI-Co.
31/05	Réunion avec tous les partenaires. Introduction d'une demande auprès de la SISF pour obtenir une salle sur le site.
07/06	Pas de suites à propos de la demande d'utilisation de salle. Envoi d'un autre courrier pour obtenir l'autorisation.

**Contexte et objectifs :** Le quartier Lambin/Transvaal comporte une importante proportion de logements sociaux gérés par la SISF « En Bord de Soignes ». Les acteurs locaux ont constaté un appauvrissement général des habitant·es des logements sociaux et un déficit d'équipements et services à proximité. Lors de permanences, des plaintes ont été formulées concernant les factures et les frais liés au logement, ainsi qu'un manque de clarté des factures.

L'objectif était donc de créer un moment de convivialité pour échanger avec les habitant·es autour de ces thématiques et d'autres qui pourraient émerger, notamment en lien avec leurs logements.

**Participant·es :** environ 150 personnes

**Comité de regard :**

- CEMPA
- Equipes populaires
- MOC
- Babel'zin
- CPAS Auderghem
- Équipe CASE de la FdSS

**Comité de réparations :**

- Equipes populaires
- MOC
- CASE de la FdSS

**Réparations :** Suite à l'élaboration d'une synthèse de la parole recueillie auprès des habitant·es afin de « collectiviser » les plaintes, une nouvelle rencontre a eu lieu le 18 septembre afin de préparer une démarche collective auprès de la SISF et les demandes à y formuler. Les acteurs associatifs se sont revus le 12 octobre et le 21 novembre pour affiner l'argumentaire et entamer la démarche collective auprès de la SISF, qui a débouché sur la rédaction d'un courrier demandant une rencontre entre les associations, la direction de la SISF et les locataires pour discuter des revendications de ces derniers. Ce courrier a été partagé avec les locataires au cours d'une permanence le 4 décembre et envoyé à la direction de la SISF le 6 décembre. Ce travail se poursuit en 2024.

**Anneessens (Bruxelles-Ville)**

Dates : jeudi 14 et vendredi 15 septembre.

## Actions menées :

Dates	Actions
2022	Suite à la présentation du BRI-Co Anneessens (tenu en janvier 2022) devant la coordination sociale organisée par le CLSS Senne, en décembre 2022, un accord de principe a été donnée pour retravailler ensemble. La coordination s'est montrée intéressée d'utiliser la méthodologie BRI-Co.
12/01	Échanges de mails afin de discuter du projet porté par la coordination sociale. Les conclusions seront discutées par les associations en plénière (fin janvier) et une décision nous sera envoyé car il est nécessaire qu'un certain nombre d'associations soutiennent activement le projet.
06/02	Plusieurs appels avec une personne du BuurtWinkel et de la coordination sociale pour discuter des avancées du projet et des réorientations qu'il prend. L'idée initiale de « village associatif » semble avoir été laissée de côté.
Mi-mars	Rencontre avec Bart Van de Ven (BuurtWinkel). Il souhaite mettre en place un groupe appelé PAC (Petites Actions Concrètes) inspiré du BRI-Co et aimerait notre aide. Divers échanges de mails.
03/04	Échanges de mail pour avancer sur le projet porté par plusieurs associations du quartier Senne. Le projet PAC, mieux défini, sera expliqué à la prochaine réunion de la coordination Seine.
28/04	Rencontre entre le chercheur en charge et le groupe PAC au BuurtWinkel. Quelques travailleur-euses (Bravvo notamment) qui se sont montrés intéressé, n'ont pas pu être présents. Les objectifs sont clarifiés mais il faut un consensus.
11/05	Réunion avec les travailleur-euses non présents à la dernière réunion afin de s'assurer que les objectifs rencontrent les attentes de toutes les associations. Bravvo n'est pas venu et n'a donné aucune précision. Les acteurs présents porteront le projet et proposent des dates pour le BRI-Co. Il faut également l'accord de la coordination sociale.
13/06	Présentation du projet à la coordination sociale Senne. Il est proposé d'organiser le BRI-Co à la rentrée afin d'avoir le maximum d'habitant-es et d'associations.
11/07	La méthodologie (et planning précis) ainsi que le nom de l'évènement sont arrêtées ("les Etoiles d'Anneessens"). La recherche d'une salle pour le gala débute.
13/07	Le texte pour les invitations et les affiches font l'objet de différents échanges de mails.
21/08	Première distribution d'invitations autour de la place Anneessens. Les deux mardis matin suivants seront également consacrés à cela. Des affiches sont placées dans les commerces et aux vitrines des associations du quartier.
11/09	Distribution d'invitations dans les boîtes aux lettres.

14 et 15/09	Le BRI-Co Anneessens se déroule à côté du local du BuurtWinkel.
19/09	Mise en commun des premiers votes et prises de contacts avec les nominés.
20/09	Commencement campagne d'affichage afin de promouvoir le gala " les Etoiles d'Anneessens ".
27/09	Réunion pour organisation pratique du gala (logistique, catering, etc.)

**Contexte et objectifs :** Suite au BRI-Co qui s'est déroulé en janvier 2022 dans le quartier, des contacts avaient été noués entre les acteurs locaux et l'équipe de la FdSS. Cette collaboration a repris autour de la proposition de mener des actions concrètes dans le quartier. Cela s'est traduit autour d'un projet valorisant les forces vives du quartier, et en particulier les actions individuelles ou collectives d'habitant-es du quartier pour l'améliorer/embellir. L'organisation d'un gala « Etoiles du quartier » (qui a eu lieu le samedi 7 octobre) permet de remplir plusieurs objectifs : valoriser l'existant, inspirer les habitant-es, une mise en réseau de ces habitant-es.

Via une campagne de promotion et un BRI-Co, il fut demandé aux habitant-es du quartier qui ils souhaiteraient nommer pour ce gala, et de les inviter à y participer (à travers des invitations comportant également un talon à compléter et déposer dans l'une des associations partenaires). En plus de discuter de visibiliser des personnes et/ou des collectifs impliqués dans l'amélioration du quartier, il s'agissait de proposer aux habitant-es de réfléchir à des actions qu'ils souhaiteraient mener, de les informer sur les possibilités offertes par les autorités communales (budgets participatifs, par exemple).

**Participant-es :** Près de 110 personnes.

**Comité de regard/réparations :** Le groupe Petites actions concrètes de la coordination sociale Senne, comprenant entre autres BuurtWinkel, Convivence, et le service de médiation culturelle de la Ville de Bruxelles.

**RAQ :** Un RAQ, hébergé par Espace Social Télé-Service, était présent les deux jours et nous a permis de traiter des demandes d'habitant-es et de plusieurs personnes sans-abri. Grâce à son expérience précédente au CPAS, il a pu prendre en charge plusieurs demandes et faire de la réorientation vers les services appropriés. De plus, il a contribué à l'élaboration du maillage avec les partenaires du quartier et l'affichage pour la promotion du gala.

**Réparations :** Le gala s'est tenu le 7 octobre (une soixantaine de participants) et a mis en valeur une trentaine de personnes qui contribuent au quartier, dont 21 étaient présentes. Ces personnes étaient très heureuses d'avoir été valorisées de la sorte et de pouvoir exposer les différentes actions menées par elles et leur collectif. Un groupe WhatsApp rassemblant ce réseau d'acteurs impliqués dans la vie de quartier a été créé afin de rester en contact et échanger des informations utiles. La coordination sociale a également pris les contacts des habitant-es et prendra le relais pour mobiliser, par la suite, ces collectifs et leur proposer des possibilités de collaborations avec les associations.

## Gaucheret (Schaerbeek)

**Dates :** du mercredi 20 au vendredi 22 septembre.

**Actions menées :**

Dates	Actions
09/02	Prise de contact.
18/04	Présentation du projet aux acteurs d' <i>Enfan-cité</i> . Accueil enthousiaste des partenaires du projet.
15/06	Travail sur le guide d'entretien

Note : La chercheuse en charge de ce BRI-Co a quitté sa fonction. Il ne nous a pas été possible de retracer toutes les réunions et actions menées avant le BRI-Co.

**Contexte et objectifs :** Ce BRI-Co a pris place dans le cadre de *Enfan-Cité*, un projet mené dans deux quartiers (le quartier Rosée/Lemmens à Anderlecht et le quartier Gaucheret/Nord à Schaerbeek) qui, sur base d'un diagnostic de terrain, a pour objectif d'encourager l'investissement de l'espace public extérieur par les enfants et leurs accompagnant-es. Il s'agissait donc de parler des parcs et autres lieux que le projet aimerait faire découvrir aux habitant-es et récolter leurs demandes sur d'autres activités. Il était également l'occasion de les entendre sur l'offre sociale-santé du quartier, en collaboration avec le PPU de Schaerbeek. Il s'est déroulé sous le préau de la place Gaucheret, un lieu sous-investi par le quartier car lié à la vente et la consommation de drogues.

**Participant-es :** environ 250 personnes (et plus de 300 repas)

**Comité de regard :**

- Maison Médicale « le 35 »
- RIEPP asbl
- Commune de Schaerbeek (PPU)
- Soleil du Nord

**RAQ :** Deux RAQ présentes sur les territoires Quartier Nord et Brabant ont été impliquées dans l'élaboration du BRI-Co. Le maillage effectué au préalable et leur implication au sein des coordinations sociales du territoire s'est révélé nécessaire pour la mise en lien. Elles ont été fort sollicitée durant ce BRI-Co où plus de 100 personnes se sont présentées le premier jour : traduction, recueil de la parole des habitant-es, réorientation vers les services adaptés.

**Comité de réparations :** Idem que le comité de regard avec en plus, des étudiants et jeunes du quartier.

**Réparations :** La mise en place d'outils visuels pour rendre visible l'offre social-santé du quartier et une réflexion sur l'usage du préau a été entamée. L'organisation de moments conviviaux sous le préau s'est poursuivie. Ce travail se poursuit en 2024.



## Saint-Josse

**Dates :** du mardi 26 au jeudi 28 septembre.

**Actions menées en amont :**

Dates	Actions
18/01	Premiers échanges de mails avec SSQ1030 sur la proposition de BRI-Co à Saint-Josse. Mise en contact avec le PCS Botanique/ SIMA asbl. Proposition de participer à une réunion du DSQ.
07/04	Participation à une réunion du DSQ Botanique pour parler du BRI-Co. Décision d'organiser un BRI-Co à l'occasion d'un projet proposé par une habitante qu'ils peinent à porter : valorisation de la mémoire migratoire de Saint-Josse. Réunion avec le RAQ du territoire pour l'impliquer.
17/05	Réunion pour clarifier la demande de l'habitante et en quoi le BRI-Co pourrait y répondre, ainsi que définition de dates. Présents : RAQ, SSQ 1030, PCS Botanique.
13/07	Visite du local et réunion avec les mêmes participants + un habitant-artiste et un éducateur de rue de la Commune. Clarification des objectifs du BRI-Co: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler la mémoire du quartier, et démarrer un projet « hommage sur le quartier ».</li> <li>• Faire venir des personnes qu'on ne croise pas nécessairement, faire trace. De ça, en faire un événement qui peut durer une semaine. Créer un groupe de travail avec les habitant·es (collecter).</li> <li>• Recueillir des récits d'habitant·es.</li> <li>• Encourager la participation des habitant·es à la suite du processus en vue de l'organisation d'une « semaine mémoire ».</li> </ul>
Les jours précédant le BRI-Co	Distribution des flyers et porte-à-porte par tous les partenaires impliqués.

**Contexte et objectifs :** Une habitante s'est adressée aux travailleur·euses du PCS Botanique avec l'envie de rendre hommage à son quartier et à son histoire. Le DSQ a décidé de soutenir la démarche à travers l'organisation de différents événements qui consisteront à recueillir et valoriser des récits d'habitant·es sur leur propre histoire du quartier, en impliquant les habitant·es dès le départ.

Ce BRI-Co était donc pensé de manière à amorcer la série d'événements dans le quartier, recueillir des récits sur le quartier et sur la richesse de son·ses histoire·s et de ses habitant·es, et encourager leur participation à la suite.

**Participants :** environ 150 personnes (près de 200 repas)

**Comité de regard :** DSQ (Développement social du Quartier) Botanique : réseau de 10 associations du quartier chargé de développer des activités communautaires dans le quartier Botanique. Il réunit entre autres le SSQ1030 et le PCS Botanique (Sima asbl), ainsi que l'ONE ou l'AMO Inser'Action.

**RAQ :** Le RAQ présent sur le territoire a été impliqué dans les premiers contacts avec la coordination sociale. Il a rendu les échanges plus fluides et a pris un rôle important dans l'organisation (logistique, promotion et coordination avec les différentes associations) et la tenue du BRI-Co lui-même.

Il est actif, actuellement, dans les ateliers avec les habitant·es qui déboucheront sur la mise en place d'un festival de la mémoire, fin septembre 2024.

**Réparations** : Suite au BRI-Co, constitution d'un groupe d'acteurs associatifs et de personnes-ressources pour porter un projet autour de la mémoire de quartier. Une première réunion de travail a eu lieu le 23 novembre, puis une deuxième le 12 décembre. Ce travail se poursuit en 2024.

### Val Maria (Neder-over-Heembeek)

**Dates** : du mardi 17 au jeudi 19 octobre.

**Actions menées en amont** :

Dates	Actions
2022	Discussions informelles avec référent de la coordination sociale de Neder-over-Hembeek (CPAS Bruxelles) et la CAA de la FdSS-FdSSB quant à l'intérêt d'un BRI-Co dans le territoire.
Février	Contact avec le référent de la coordination sociale, qui parle du BRI-Co à une réunion de celle-ci. 9 acteurs marquent de l'intérêt pour le dispositif. Une réunion est planifiée avec ces 9 acteurs et l'équipe BRI-Co pour discuter de l'organisation du BRI-Co.
20/04	Réunion avec des acteurs de la coordination (CPAS, AMO NoH, Bravvo, PCS Versailles et Val Maria, Multijobs) pour présenter le projet BRI-Co et voir ensemble à quel objectif il pourrait répondre et quand/où pourrait-il être organisé. Décision de faire le BRI-Co dans la cité du Val Maria, la dernière semaine de septembre.
15/06	Réunion dans le local du potentiel BRI-Co avec AMO NoH, Bravvo, MQ Bruin, CPAS, PCS Val Maria, Comensia (SISP), Fedasil (juste à côté de la cité concernée) ainsi que les fermes "Nos pilifs" et le "Début des haricots".
04/10	Marche exploratoire avec TS de Comensia, Nordine, PCS Val Maria, CPAS et Ferme urbaine.
11/10	Distribution des invitations dans le quartier.

**Contexte et objectifs** : Les acteur·rices locaux·ales ont souhaité mettre en place un BRI-Co à la cité sociale Val Maria/Craetbos où il est plus difficile de mobiliser les habitant·es pour entendre leurs besoins. Par ailleurs, la cité Val Maria est attenante de la Ferme urbaine *Le début des haricots* qui, malgré des tarifs sociaux, ne parvient pas à toucher les personnes aux revenus les plus faibles.

Les objectifs étaient donc d'établir un diagnostic général, mobiliser les habitant·es autour d'un événement fédérateur, et les questionner à propos de l'accès à une alimentation de qualité.

**Participants** : 65 personnes. La veille du BRI-Co, un attentat vis à vis de deux supporters suédois était commis. La participation au premier jour en a été affectée. Les habitant·es furent présent·es en plus grand nombre, le lendemain.

**Comité de regard/réparations** : AMO N-O-H, Maison de quartier « Bruin », Ferme urbaine « Le Début des haricots », Comensia (SISP), PCS Val Maria (Asbl Coin des cerises), CPAS de Bruxelles (CLSS).

Il n'y a pas de RAQ présents sur ce territoire.

Nous avons pu compter sur l'aide des CHW.

**Réparations** : Le BRI-Co a permis de mettre en évidence des manques en termes d'activités pour les habitant·es et de communication autour de celles-ci, ainsi que l'intérêt pour une offre abordable de légumes en circuit court. L'équipe BRI-Co a partagé ces constats avec le CLSS. Les échanges continuent en 2024.

## LES RÉUNIONS DE SUIVI DES BRI-CO 2022

**Anneessens** : 17/01, le Café Politiek organisé suite au BRI-Co a débouché sur une rencontre-interpellation organisée à la Tour à Plomb avec l'échevine de la Ville de Bruxelles.

**Bizet** : Participation au Comité des réparations Bizet.

**Pogge** : Janvier, en collaboration avec des habitant·es, rédaction d'un document valorisant l'initiative citoyenne « Scara & Beus » qui a été diffusé aux acteur·rices du quartier (associatifs, culturels et communaux).

### **Marolles :**

- 28/02 & 1/03 : Installation de panneaux d'affichage pour les activités du quartier dans les Marolles (Rue Pieremans).
- 15/03 : Participation à une fête de quartier pour faire connaître les panneaux des habitant·es.
- 23/05 : Installation de la deuxième partie des réparations : des bancs à la cité Querelle.

### **Peterbos :**

- 16 janvier : échanges téléphoniques et envois de mails pour organiser la réunion de janvier.
- 18 janvier : la personne responsable du dossier a changé de poste et il nous faut attendre un remplaçant pour reprendre les réparations liées à ce BRI-Co. La réunion prévue avec tous les partenaires doit être reportée.
- 7 juin : participation au Réseau Quartier Solidaire Peterbos - groupe formé à l'issue du BRI-CO en septembre 2022 afin de poursuivre le projet d'y établir un centre de santé. Les réunions se poursuivent en 2024 car le projet "Zorgzame Buurten Peterbos" a été reconduit par la ministre Van den Brandt jusqu'en 2025.

**Brabant** : Une campagne sur la propreté se déroulera en avril 2024. Les différentes rencontres en 2023 avec habitant·es, service du PPU Schaerbeek, les RAQ et un chercheur-intervenant ont défini un plan d'action : réfléchir sur le mode de communication (éviter de tomber dans une posture paternaliste), circonscrire le territoire, organiser un concours dans une école sur le thème de la propreté (les dessins des élèves ont servi pour illustrer le « kit propreté »), traduction en 9 langues, distribution dans les boîtes aux lettres et campagne de promotion.

## ACTIVITÉS TRANSVERSALES

### Communication et diffusion

- Publication du Cahier de la recherche'action (voir chapitre 4).
- Présentation du dispositif BRI-CO lors du 10ème Congrès de l'AIFRIS du 3 au 7 juillet 2023 à Paris.
- Participation dans CQNA [cequinousarrive.be](https://cequinousarrive.be) et dans le travail de plaidoyer de la FdSS-FdSSB.
- Participation au salon de l'ISFSC.
- Contribution au dossier Revue nouvelle.

### Formations

- Formation au travail communautaire avec les RAQ.
- Soutien aux BRI-Co TZCLD : notre posture en tant que formateurs.

### Rencontres et maillage associatif

- 14/02 : Collaboration avec le service de la participation de Perspective.brussels afin de faire partie du comité d'expert en tant qu'acteur de terrain.
- 15/02 : Rencontre avec BRUSANO dans le cadre du « forum des membres ». Représentant BRI-Co et RAQ.
- 14/03 : Rencontre avec BRUSANO dans le cadre du « Concertation projet de quartiers ». Représentant BRI-Co et RAQ.
- 21/03 : Présentation du projet à la coordination sociale du quartier Brabant.
- 22/03 : Présentation du projet à la coordination sociale de Koekelberg.
- 7/04 : Rencontre avec BRUSANO dans le cadre d'échange autour des dispositifs participatifs sur Bruxelles.
- 13/04 : Présentation du projet aux Travailleur-euses Points Relais Familles Monoparentales.
- 25/04 : Présentation du projet à la coordination sociale du quartier Nord.
- 24/04 : Rencontre avec « Lire et Ecrire » dans le cadre de mettre en place un « micro BRI-Co » lors d'une mobilisation à Comte de Flandre. Mise en commun sur la récolte de la parole autour de la thématique de la fracture numérique.
- 26/04 : Rencontre avec différents acteur-rices ayant des dispositifs d'actions communautaires et/ou travaillant sur le PSSI (BRUSANO, CPPS, CHW, RAQ, ...)
- 27/04 : Présentation et discussion autour du projet BRI-Co à la coordination sociale de Jette.



## ACTIONS QUI N'ONT PAS DÉBOUCHÉ SUR UN BRI-CO

### Marolles – Bruxelles Ville

À la suite des réparations liées à un BRI-CO sur le territoire des Marolles, en février 2022, la CSM des Marolles nous a contacté pour l'organisation d'un BRI-Co sur l'accès aux services pour personnes isolées dans le cadre d'un projet sur la ligne 0,5 financé par le CLSS. Un RAQ, travaillant sur le territoire fait partie du Comité 0,5.

Dates	Actions
16/03	Rencontre avec la Coordination Sociale qui nous expose le projet et souhaite être soutenu par la méthodologie BRI-Co. Il s'agit encore d'une phase exploratoire à ce stade. La personne en charge doit obtenir l'accord des associations partenaires.
21/04	Discussion sur le format que pourrait prendre cet éventuel BRI-Co, les acteur-ices du quartier en discutent entre eux et reviennent vers nous lorsqu'ils verront plus clair sur leurs intentions.
30/05	Demande de présentation du dispositif et évaluation de la pertinence d'organiser un BRI-Co dans le cadre de ce projet.
14/06	Réunion avec le Comité 0,5 : des dates en novembre sont fixées pour le BRI-Co et les demandes se précisent. Une ébauche de questionnaire un plan d'action sont définis.
01/09	Réunion avec le responsable du projet et le RAQ pour commencer à déterminer les locaux potentiels, lister les partenaires encore susceptibles de rentrer dans le projet (CHW, CPPS de Brusano, etc.) et réfléchir à la manière d'atteindre les publics marginalisés.
26/09	Visite d'un lieu, sur la place du Jeu de Balle, détenu par la Régie foncière.
16/10	Le BRI-Co est reporté à 2024 car l'hotel Galia, un temps envisagé, a subi un incendie. Il n'est pas possible de trouver un local pour le BRI-Co en novembre. Les discussions reprendront après confirmation de la reconduite du subside.

### Cureghem MM Le Triangle - Anderlecht

**Thématique :** Visibilisation de la Maison Médicale, mise en réseau avec les acteur·rices du quartier, organisation d'activités communautaire de la MM avec les habitant·es.

Dates	Actions
18/01	Envoie de mail pour rappeler que le BRI-Co était prolongé.
24/01	La personne en charge a répondu au mail et demande des précisions sur certains points. Nous lui proposons une rencontre.
14/02	Rencontre dans leur local pour comprendre la demande et discuter des possibilités d'organisation. La RAQ présente sur le territoire nous accompagne. La Maison Médicale souhaite, dans un premier temps, être mise en contact avec cette personne.
22/02	Suite à la réunion, une liste d'association de potentiels partenaires a été dressée et envoyée à la personne en charge.
1/03	Réunion avec personne en charge pour penser concrètement l'organisation du BRI-Co. Mais la Maison du Triangle doit momentanément arrêter le processus car un différend avec le propriétaire menace la pérennité des activités de la structure. Des négociations doivent se tenir et le BRI-Co est mis en pause. Cependant, nous avons continué à répondre à plusieurs demandes.
30/03	Mise en relation avec la Concertation aide alimentaire de la FdSS-FdSSB afin d'aider la Maison du Triangle dans les questions relatives à l'aide alimentaire. Plusieurs patients sont précaires et ne sont pas en mesure d'accéder à une alimentation à prix raisonnable.
06/04	Mail de confirmation de la Maison du Triangle quant à un accord avec le propriétaire. L'organisation d'un BRI-Co va reprendre fin avril.
02/05	Réunion d'organisation avec la personne référente. Elle n'a pas eu le temps d'effectuer son travail de maillage avec d'autres partenaires potentiels.

### Saint-Antoine (Etterbeek)

Des discussions autour d'un éventuel BRI-Co à Saint-Antoine avaient été initiées en 2022. Le BRI-Co était finalement abandonné, et avec la possibilité d'en rediscuter par la suite (2024).

Dates	Actions
18/01	Envoie de mail pour rappeler que le BRI-Co était prolongé.
23/01	Discussion avec le CLSS de Forest et Eric-Joël (RAQ) pour évaluer la pertinence d'un BRI-Co. La temporalité et le contexte ne semblent pas favorables. En effet, le CLSS va lancer les appels à projets à destination des associations et celles-ci vont concentrer leur énergie (donc une partie de leur personnel) à leur rédaction. En outre, malgré l'intérêt pour le dispositif, il n'y a pas de consensus en termes de demandes.

**Molenbeek – Karreveld**

**Thématique envisagée :** l'isolement des personnes âgées, sur un territoire dense. Le manque de structures associatives demande la mise en place d'un réseau de pair-aidants.

Dates	Actions
17/01	Suite à de précédents contacts en 2022, envoi de mail à Accolage pour leur confirmer notre prolongation.
31/01 et 1/02	Différents échanges avec Accolage. Le projet à Karreveld est en pause pour le moment, en attendant nouveau recrutement.
Mi-mars	Appels téléphoniques répétés avec madame Van Lil autour de la mise en place d'un BRI-Co dans le haut de Molenbeek autour des questions de vieillissement, d'isolement et de précarité alimentaire.
5/04	Réunion avec la concertation locale aide alimentaire de Molenbeek. Objectif : penser ensemble l'intérêt de la mise en place d'un BRI-Co à Molenbeek, autour des questions de précarités alimentaire et isolement des séniors. Beaucoup de réticence de la part d'une habitante qui ne comprend pas qu'on débarque comme ça dans le quartier, sans avoir de moyens pour porter des actions concrètes. Mais madame Van Lil y voit un intérêt ainsi que le gérant du restaurant social « les uns, les autres ». Décision de faire une réunion avec Accolage qui travaille sur les questions de cohésion sociale des séniors.
14/04	Réunion avec le service participation de la commune, Accolage, Madame Van Lil et une autre dame du conseil consultatif des séniors. Objectifs : voir si Accolage a envie d'embarquer dans le projet, déterminer la période de ce BRI-Co et définir un périmètre pour délimiter le lieu. Réunion compliquée. Tensions entre Van Lil et Accolage. On décide d'une date : la semaine des séniors, la première semaine d'octobre. Nous devons encore trouver d'autres acteurs potentiellement intéressés + un local.

**Apollo (Schaerbeek)**

Dates	Actions
12/01	Premier contact avec le PPU Schaerbeek pour expliquer le dispositif et comprendre la demande.
26/01	Rencontre avec PPU Schaerbeek. A l'issue de cette rencontre, idée de lancer un BRI-Co à la cité sociale Apollo à Schaerbeek, où un local communautaire a été rénové au rez de tours de logements sociaux.
21/02	Rencontre à Apollo, dans le local communautaire, avec le PPU Schaerbeek. Discussion autour du BRI-Co, de son organisation concrète. Affinage des enjeux et objectifs du BRI-Co : valoriser le local communautaire mais aussi, l'espace public devant les tours.
13/03	Annulation par le PPU Schaerbeek du fait du manque d'acteurs locaux pouvant se saisir d'éventuelles suites.

**Molenbeek – La Fonderie**

Dates	Actions
Novembre 2022	Première rencontre avec La Fonderie. Evocation d'un BRI-Co avec pour perspective d'ouvrir la Fonderie aux habitant·es du quartier.
Début 2023	Echanges téléphoniques avec la Fonderie.
Juin	Annulation par la Fonderie du fait de nécessité de travailler d'abord son identité institutionnelle avant de définir plus précisément ce qu'un BRI-Co pourrait apporter.

## LA RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE

Cette partie détaille les démarches de recherche-action menées sur le projet BRI-Co – RAQ : le processus mis en place pour les RAQ et le cahier de la recherche-action dédié aux BRI-Co.

L'accompagnement par un processus de recherche-action tout au long du démarrage et du déroulement du projet RAQ a permis de relever les enjeux et les difficultés majeures du projet, en vue d'y apporter des solutions concrètes et d'ajuster la direction globale du projet pour la suite. Cette mission de recherche s'est concrétisée autour de 2 axes en 2023 :

D'une part, un travail d'analyse du dispositif dans ce qu'il exige de celles et ceux qui le mettent en œuvre et ce qu'il permet sur le terrain. Cette analyse a mené à la rédaction et la publication d'un cahier<sup>4</sup> de la recherche-action.

D'autre part, cette année fut aussi l'occasion de dresser un bilan avant les 3 ans du projet, afin de coconstruire les éventuelles adaptations à privilégier pour sa suite.

Ce travail a été réalisé par la cellule Recherche de la FdSS-FdSSB et s'est réalisé en deux temps :

- Un premier temps d'évaluation s'est effectué dès août 2023 via des entretiens semi-directifs avec sept responsables de partenaires hébergeurs. Sur cette base, une rencontre a été organisée en septembre visant à faire le point avec les institutions sur les enjeux du projet.
- Un deuxième temps d'évaluation, mené entre octobre 2023 et janvier 2024 a consisté à faire le point sur les difficultés du projet, dans l'optique de repenser les axes stratégiques du projet au départ des réalités de travail des RAQ.

L'approche adoptée pour ce travail d'éclaircissement stratégique est analytique et réflexive, esquissée à partir des réalités du terrain. Elle se base sur les éléments suivants :

- Les données qualitatives déjà existantes (rapports d'interventions, notes, monitoring, analyses réalisées sur base des entretiens réalisés avec les PH)
- Les documents de suivi de projet déjà rédigés / les canevas de monitoring élaborés par la coordination de projet
- Le « récit politique » du projet (cf. discours tenus sur les projets dans les lieux de négociation politique)
- Les réalités de travail des RAQ, premiers concernés, au travers de séances réflexives/analytiques sur leurs activités/pratiques (MAG).
- L'organisation d'espaces d'analyse collective sur le projet au sein de certains lieux.

Les résultats de ce travail ont apporté une aide rigoureuse à la décision pour les ajustements nécessaires pour le développement et la planification du projet dans les prochaines années, au regard de l'évolution des différentes crises que nous traversons, de l'arrivée du PSSI et des missions évolutives définies au lancement du projet RAQ.

En plus de ce travail d'analyse, l'accompagnement par la cellule recherche était également en lien direct avec le travail de terrain, avec la réalisation de diagnostics de quartiers, la participation hebdomadaire aux réunions d'équipe et aux espaces de coordination stratégiques.

4 [www.fdess.be/fr/publication/aller-vers-a-lechelle-dun-territoire-le-projet-des-relais-daction-de-quartier](http://www.fdess.be/fr/publication/aller-vers-a-lechelle-dun-territoire-le-projet-des-relais-daction-de-quartier)

Ce support a permis une prise de recul face aux urgences rencontrées sur le terrain et facilité la co-définition et la co-construction de balises pour garantir la lisibilité et la compréhension du projet pour les bénéficiaires, les partenaires et les RAQ eux-mêmes, à chaque étape du projet.

Par ailleurs, la FdSSB a publié en octobre 2023 un deuxième cahier<sup>5</sup> de la recherche d'action, portant cette fois-ci sur le dispositif BRI-Co. Dans ce cahier, la FdSSB porte un regard réflexif sur les expérimentations du dispositif menées entre novembre 2021 et décembre 2022. L'attention se porte spécifiquement sur l'idée de la participation habitante. Le BRI-Co y répond par le biais de plusieurs dispositifs logistiques et méthodologiques :

- D'une part, d'un accueil et d'une écoute de populations dont les voix peinent à se faire entendre (en raison d'une série d'obstacles matériels, politiques, juridiques ou symboliques) ;
- D'autre part, de la prise en compte de leur parole par la mise en place d'actions portées collectivement.

À travers cet angle d'analyse, la question qui est développée n'est pas tant de savoir si le BRI-Co est réellement un dispositif participatif, et dans quelle mesure il peut se situer ou non sur un continuum plus ou moins consultatif ou politique, mais plutôt de montrer, au regard des installations répétées du BRI-Co dans différents quartiers bruxellois, ce qu'un tel dispositif d'intervention sociale peut produire tant dans le sens restreint de la mise en place d'actions concrètes, que dans le sens large de la valorisation d'une parole citoyenne et d'un agir collectif des personnes issues de milieux éloignés des mondes politiques.

En proposant cet examen, le cahier apporte matière à réflexion aux intervenant·es de terrain à l'initiative d'activités qui ont des objectifs similaires à ceux du BRI-Co, en examinant ses apports potentiels, tout en prenant au sérieux les inégalités sociales qui peuvent entraver les possibilités de prendre part à un agir citoyen.



## COORDINATION ET DYNAMIQUE D'ÉQUIPE

Dans la configuration d'un projet avec une équipe détachée, des partenaires hébergeurs et un employeur, le rôle de la coordination est très spécifique afin de garantir une cohérence autour du projet et une cohésion dans l'équipe.

Une attention particulière est menée par la coordination afin de garantir entre les différents acteurs des liens de collaboration et de co-construction sur base des réalités de terrain.

Si cette organisation apporte des perspectives très intéressantes en termes d'implantation d'un dispositif à l'échelle des quartier et d'ouverture à des champs d'intervention sociale, elle implique un travail de coordination articulant différentes facettes :

- Dans l'accompagnement d'une équipe aux profils de travailleur·euses sociaux hétérogènes (assistant·es sociaux, éducateur·ice.s, assistant en psychologie, anthropologues, sociologues, ...);
- Dans la diversité des partenaires et des logiques sectorielles ;
- Et dans la représentation du projet dans le paysage social-santé bruxellois.

## MATINÉES DES RAQ

Espace hebdomadaire consacré à la coordination du projet dans son ensemble, on y dédie un temps d'intervision et de formation de l'équipe en vue de renforcer le socle de compétence commun à tous·tes. Ces matinées constituent des moments clés dans la construction du projet et dans la **cohésion de l'équipe**. La richesse des échanges et des questionnements ont fait de cet espace un véritable laboratoire autour du travail des Relais d'Action de Quartier.

Organisé en deux temps :

1. La **communication transversale**, pendant une heure, sous forme d'un tour de table, l'ensemble de l'équipe échange sur son actualité, lance un appel à une partie de l'équipe pour renforcer un dispositif ponctuel ou fait une proposition pour le développement du projet.
2. Le **renfort des compétences**, s'organise en 4 types de réunion, animés chaque semaine en alternance par la coordination en réservant 2h30 à :
  - **L'intervision** : Prendre un temps régulier d'intervision permet de développer entre pairs la posture des travailleur·euses face aux réalités auxquelles ils sont confrontés et permet de débloquer des situations complexes rencontrées sur le terrain. C'est un élément indispensable dans la construction du groupe et une source précieuse pour la recherche.
  - **La formation** : Les formations collectives permettent de construire une vision partagée, des balises méthodologiques et d'apprendre à utiliser des outils transposables dans la pratique de terrain. Cette année nous avons suivi une formation sur le travail social communautaire animée par Co-incidence, une formation sur le genre animée par Le Monde selon les femmes, une formation sur le droit des étrangers par le CIRE et une formation sur l'outil cartographique développé par l'atelier cartographique.

- **L'échange de pratiques et les moments de partage d'outils** : Temps de partage au sein de l'équipe, telle que la réalisation d'une animation, la participation à un colloque, la présentation d'un partenaire hébergeur, d'un quartier ou d'un dispositif inspirant. C'est aussi un moment réservé pour la mise en place d'actions communes en sous-groupes de travail au sein de l'équipe des RAQ.
- **La recherche-action** : Réalisation de MAG (Méthode d'Analyse en Groupe) pour faire émerger les forces et faiblesses de notre dispositif dans le but d'ajuster l'orientation du projet en fonction des réalités rencontrées sur le terrain.
- **La rencontre-formative** : Rencontre autour d'une association invitée qui présente ses missions et approfondit une approche, un mode d'intervention commun ou en réflexion au sein du projet des RAQ. A titre d'exemple, nous avons travaillé cette année les approches suivantes :
  - Loyers Négociés
  - Picol asbl, "Place à nos droits, une expérimentation de guichet unique"
  - Article 27, accès au droit à la culture
  - COCOM, topo sur la vaccination hors COVID-19
  - Ligue braille, "Comment inclure des publics spécifiques dans des démarches de quartier ?"
  - Projet Lama, "Quelle posture avec un public de toxicomanes ?"
 Ces rencontres sont issues de rencontres de terrain et ont régulièrement donné suite à des partenariats ou des collaborations.

## CONSTRUCTION D'UN SOCLE DE COMPÉTENCE COMMUNE À L'ÉQUIPE

---

Une attention particulière a été menée afin d'offrir une posture commune dans les quartiers et une démarche cohérente sur l'ensemble du dispositif tout en conservant la force d'une équipe pluridisciplinaire.

Les balises du métier ayant été tracées lors du travail mené par la recherche-action en 2022, il a été plus aisé d'identifier les besoins communs de l'équipe en vue de renforcer les possibilités d'actions sociales. Cela a impliqué :

- La poursuite d'une formation continue, collective et en fonction des besoins individuels ;
- La mise en place d'espaces de partage de connaissance ;
- Le travail en binôme par proximité territoriale ;

- La mise en place de projets collaboratifs et transversaux sur différents territoires ;
- Une attention particulière de la mise en place de suivi et d'évaluation par la coordination.

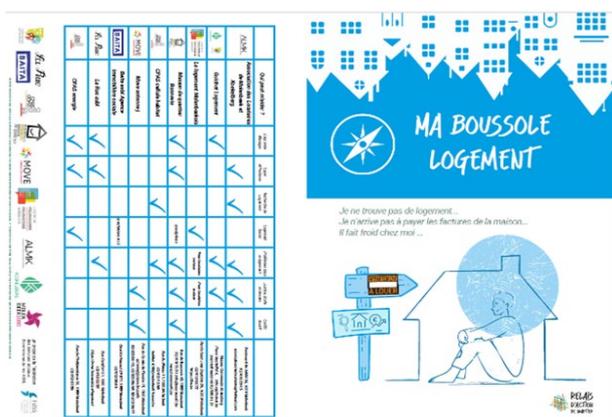
Le partage d'expériences, la rencontre de professionnels et la formation ont permis à l'ensemble de l'équipe d'être plus outillé et d'apporter dans les quartiers un soutien significatif à l'action sociale collective et communautaire.

En effet, l'organisation du dispositif avec une coordination centralisée à la FdSSB et des réunions régulières en équipe permet qu'une initiative réalisée dans un quartier nourrisse directement une démarche dans un autre quartier bruxellois, que ce soit sur des cas concrets traités en intervision, des exposés sur des projets mis en place, l'invitation de partenaires lors de nos réunions d'équipe autour d'une thématique spécifique ou lors de formations collectives.

## OUTILS ET JOURNAL DE BORD

Les RAQ sont tous-tes équipés-es d'un PC portable avec connexion mobile et lecteur de carte d'identité intégré pour pouvoir assurer une série de démarches en ligne depuis l'espace public et ainsi contribuer à lever les barrières d'accès en lien avec la fracture numérique. Cet équipement est essentiel dans le cadre du projet, il permet l'action en rue et offre une autonomie aux RAQ dans leurs actions.

Le développement des **cartographies locales à l'échelle du projet et de boussoles**. Au-delà de l'utilité de l'outil final, le processus de co-création d'un outil cartographique avec les acteurs locaux favorise l'interconnaissance et offre une visibilité des acteurs aux habitant-es. Nous nous sommes formés-es et muni-es d'un outil cartographique pour nous permettre de réaliser des cartes en fonction des demandes et besoins du terrain.



Cette année fut également le moment d'une mise à jour des **outils informatiques** puisque les outils de communication étaient jusque-là liés à la pandémie : site web des RAQ et journal de bord.

- Le site [RAQ.brussels](http://RAQ.brussels) offre une vitrine du projet au grand public et permet facilement de prendre contact avec le RAQ d'un quartier défini ;
- Nous avons réalisé et diffusé (via les PH et les activités sur l'espace public) 2 journaux « BARAQA » afin de relayer sur format papier de nouvelles des activités menées par les RAQ ;
- Le journal de bord des RAQ est l'outil de suivi du projet : d'une part, il permet de monitorer l'ensemble des actions menées et d'alimenter le travail de recherche ; d'autre part il permet à chaque travailleur-euse d'assurer un suivi social à partir de ses propres dossiers individuels et de garder une vue sur les actions qu'il-elle développe.



Nous avons également diversifié nos « valises thématiques » pour soutenir et développer les activités communautaires. Elles contiennent une variété d'outils et de ressources mobilisables selon les types d'actions envisagées et le contexte dans lequel elles s'inscrivent :

- Ressources pour faciliter la communication et la prise de contact : flyers du projet et cartes de visite des RAQ pour faciliter la démarche de « l'aller vers » ;
- Ressources pour soutenir le travail d'information et de sensibilisation : le kit « infos » avec les informations mises à jour, les différentes campagnes de prévention et dispositifs (médiation de dette, énergie, santé mentale...);
- Ressources didactiques pour animations et activités : ballons, cordes, peintures, crayons de couleurs (notamment pour occuper les enfants et pouvoir échanger en tout sérénité avec les parents) ;
- Ressources pour assurer la visibilité des RAQ dans l'espace public : bâches, drapeaux, nappes et chasubles ;
- Ressources virtuelles accessible en ligne d'outils méthodologiques pour soutenir et inspirer les RAQ dans leurs projets.

## ACCOMPAGNEMENT EN TRAVAIL COMMUNAUTAIRE ET LITTÉRATIE

---

En poursuivant la logique de formation continue en soutien au développement d'activités communautaires, nous avons continué les accompagnements proposés par deux services support en promotion de la santé et l'asbl Article 27.

Après la formation dispensée par « Repères » asbl, nous avons poursuivi l'accompagnement à travers une série d'ateliers, pour s'approprier les repères théoriques et les logiques de la démarche communautaire en santé. Lors de ces ateliers participatifs, chacun·e a pu déposer ses questions face aux situations vécues sur le terrain pour réfléchir ensemble aux postures et à la mise en pratique des différents concepts.

Malgré les compétences linguistiques élargies dont dispose l'équipe, elle est amenée à utiliser régulièrement les outils mis à disposition par « Culture&Santé » afin d'entretenir une dynamique participative. En effet, une difficulté

majeure rencontrée dans la mise en place d'activités et dans la mobilisation d'un groupe est la maîtrise de la langue.

Nous nous sommes doté·es cette année d'un nouvel outil proposé par l'asbl Article 27. Il permet la création d'un comité culturel et l'organisation de sorties culturelles en groupe. Si l'accès à la culture en est la finalité, c'est également un outil que mobilise une partie des RAQ pour fortifier les liens d'un groupe et lancer des réflexions sur des sujets parfois sensibles.

L'accompagnement continu de l'équipe est essentiel pour garantir la qualité et l'efficacité des interventions sociales et permettre aux travailleur·euses RAQ de développer des compétences techniques et relationnelles nécessaires pour accompagner les personnes dans le respect de leurs droits et de leurs besoins.

## COLLABORATION RAQ - BRI-CO

---

Force est de constater que pour la deuxième année consécutive l'articulation des Relais d'Action de Quartier et du dispositif BRI-Co représente un avantage significatif pour l'efficacité du projet dans sa globalité. L'utilité des RAQ se manifeste dans leur capacité à fournir des informations pertinentes à des groupes diversifiés, notamment à des mères accompagnées de leurs enfants, ces dernières ont bénéficié de renseignements précieux sur des sujets variés comme la petite enfance, les formations, l'accompagnement vers l'emploi. L'outil BRI-Co offre aux RAQ la possibilité de soutenir une démarche communautaire et de consolider un réseau associatif plus large en renforçant leur visibilité auprès des résident·es qui ne sont pas encore familiarisés avec leur travail.

La présence des RAQ permet d'assurer un accès direct à des informations essentielles sur le quartier durant la tenue d'un BRI-Co. En outre, les RAQ peuvent assurer un relais et effectuer un suivi individuel et rigoureux, guidant les personnes vers des structures adéquates répondant à leurs besoins spécifiques, que ce soit à destination de personnes en errance ou de personnes en situation de précarité. Leur intervention permet de construire des parcours d'accompagnements personnalisés.

Les compétences linguistiques des RAQ, se sont avérées un atout majeur dans un contexte de diversité culturelle du public. En maîtrisant des langues telles que le turc, l'arabe ou encore le russe, les RAQ ont pu établir des liens directs avec des individus de diverses origines, facilitant ainsi l'échange d'information et le partage d'expériences. Cette capacité à communiquer au-delà des barrières linguistiques renforce le tissu social et favorise une meilleure compréhension mutuelle au sein de la communauté.

L'impact du RAQ s'étend au-delà de l'assistance individuelle, comme en témoigne leur collaboration avec les comités de réparations, en établissant des liens avec des partenaires locaux, ils renforcent le tissu social et facilitent l'accès à des ressources supplémentaires. De plus leur contribution à la promotion d'événements locaux, souligne leur rôle dans la valorisation des initiatives communautaires.

## INTERVISION BRI-CO

---

En septembre 2023, la FdSSB demande au Réseau Sociologie d'intervention (SI) d'accompagner l'équipe BRI-Co. L'idée était de proposer un temps d'arrêt pour analyser l'expérience des BRI-Co depuis le début du projet et réfléchir à sa prolongation et ses potentielles réorientations. Pour répondre à cette demande, le Réseau SI a accompagné l'équipe BRI-Co lors de 4 séances d'intervision d'une demi-journée.

Le dispositif et la dynamique de l'intervision ont permis de construire d'une part une co-évaluation de la mise en œuvre du projet dans un ensemble de dimensions (sociologique, pragmatique, organisationnelle, opérationnelle, éthique, méthodologique,

spatiale, stratégique) et, d'autre part, à partir de cette évaluation collective, de coconstruire une proposition ad-hoc permettant de répondre aux enjeux analysés dans la perspective d'inscrire et de positionner le BRI-Co dans l'espace social bruxellois mais aussi dans la perspective de la mise en œuvre des approches promues dans le Plan Social Santé Intégré (PSSI) de la Région bruxelloise : développement du bas seuil, de l'accueil de qualité et des lieux du lien, mise en œuvre des Contrats Locaux Social Santé, développement d'approches « quartier » privilégiant l'action communautaire et la participation citoyenne, la promotion de la santé et la prévention des risques socio-sanitaires.

Les conclusions de l'intervision mettent en évidence le positionnement du dispositif BRI-Co comme un levier important du développement communautaire à Bruxelles. Il permet la construction et l'émergence de dynamiques communautaires pérennes impliquant les habitant·es et les acteurs locaux dans la réalisation d'analyses partagées à portée locale et régionale et dans la réalisation de projets communautaires destinés à restaurer des conditions de vie des habitant·es permettant la dignité de tous.

Plus spécifiquement, le BRI-Co a comme ambition de développer le pouvoir d'agir des habitant·es des quartiers, de redynamiser les démocraties locales à partir de leur réalités, leurs besoins et leur parole, de permettre une politisation des vécus et de la parole citoyenne, de repenser la place des personnes dans les lieux qu'ils habitent, de les outiller pour forger une parole politique, de restaurer le lien entre citoyens en situation de vulnérabilité et politique, de « réparer les quartiers abîmés à travers ce qui fait sens et ce qui fait lien pour eux ».

Pour ce faire, il se dote des méthodes et du temps nécessaire pour l'atteindre ; il veille à ce que les recherches, les dynamiques et les projets construits à partir de son action acquièrent une dimension durable

et pérenne et soient portés par les parties prenantes. Le travail du BRI-Co vise à permettre l'autonomisation des dynamiques et dispositifs collectifs engagés permettant de promouvoir des formes de redynamisation démocratique et la participation citoyenne aux politiques.

Sur le plan méthodologique, le BRI-Co, fort de son expérience et de son expertise, conserve sa méthode de base (organisation ponctuelle d'une, deux ou trois journées), mais celle-ci devient une des composantes d'un dispositif méthodologique plus large impliquant un panel plus large de méthodes de recherche-action et de développement communautaire. Ce dispositif d'une durée pouvant aller de 6 mois à un an est destiné à mettre en œuvre un dispositif de développement communautaire pérenne impliquant l'ensemble des parties prenantes de sorte à ce qu'elles deviennent autonomes dans leur action.

Cette reformulation méthodologique et temporelle permet de prendre part active au développement communautaire local et de développer son expertise, son expérience et ses compétences en termes de développement communautaire mais aussi en évitant les formules one-shot qui ne sont pas suivies de dynamiques pérennes. Elle guidera l'orientation du projet BRI-Co pour 2024.

## PERSPECTIVES 2024

Le contexte de crise sanitaire dans lequel a émergé le projet RAQ, en 2021, a nécessité de se concentrer sur deux missions : renforcer l'accès à la santé sur les territoires en réalisant un travail d'accès à l'information et orienter les nouveaux publics précarisés vers les associations de leur territoire pour un meilleur accès aux aides et aux droits. Pour atteindre ces objectifs, les RAQ ont déployé quatre missions : renforcer le maillage à l'échelle du quartier, assurer une orientation individuelle, développer des actions collectives d'information et de promotion de la santé, et développer et soutenir des actions et projets communautaires.

Après 3 années d'existence et vu l'évolution du contexte (la crise sanitaire ayant fait place à d'autres crises touchant de plein fouet les populations précarisées), la FdSSB – avec les partenaires du projet RAQ – décide de recentrer la mission des RAQ.

L'évaluation continue du projet a démontré que le travail d'accompagnement individuel est le type d'aide majoritaire dans le champ du travail social. Il est essentiel pour faire face au contexte de précarisation et de complexification de l'accès aux droits. Cette modalité d'action est cependant la plus répandue dans les secteurs du social. L'ampleur du soutien administratif – nécessaire pour soutenir les personnes à accéder à leurs droits et aux aides – latéralise de facto les autres modalités de travail social. Le travail communautaire, pourtant essentiel pour faire face aux enjeux actuels, est difficile à mettre en place au sein des associations. Il nécessite un investissement à moyen et long terme pour montrer des résultats tangibles. Si ses effets sont rarement immédiats, ils sont plus profonds, robustes et contribuent à la reconstruction d'une démocratie bas seuil en retissant une capacité d'agir des citoyens à l'échelle des quartiers. Les pratiques de travail communautaire nécessitent une autre expertise que le travail social individuel (de plus en plus technique et technocratique). C'est une véritable course de fond qui nécessite un accompagnement et une équipe ancrée. Le travail communautaire demande une posture particulière – une capacité d'aller vers, de mobilisation, etc. – qui est complexe à réaliser seul·e. Il nécessite le soutien d'une équipe pour la formation continue, l'échange entre pairs mais également la mobilisation de forces de travail afin de réaliser une série d'actions requérant des compétences diverses. La structure du projet RAQ est tout à

fait appropriée pour déployer cette pratique à l'échelle de la région : une équipe centralisée, qui peut compter sur l'expertise des pairs et des travailleur·euses de la FdSS-FdSSB, active dans différents quartiers de la RBC.

Pour ce qui est du dispositif BRI-Co, l'intervision ayant eu lieu à la fin de l'année 2023 a permis de prendre du recul et de mieux définir les finalités du dispositif. Partant, l'équipe se consacrera en 2024 à la poursuite du soutien aux dynamiques se développant au sein des BRI-Co tenus en 2023, avec l'intention de retourner régulièrement sur les territoires. Ces dynamiques sont de plusieurs ordres : mobilisations de locataires sociaux pour faire valoir leurs droits à la suite du BRI-Co Transvaal, travail sur la mémoire de l'immigration à la suite du BRI-Co Saint-Josse, ...

L'équipe BRI-Co se centrera également sur l'organisation d'un nombre limité de nouveaux BRI-Co en 2024, en privilégiant les demandes des collectifs citoyens et des RAQ. Le dispositif se met ainsi au service de dynamiques communautaires qui cherchent à atteindre les objectifs d'émancipation et de construction d'une mobilisation collective qui sont au cœur de la mission des BRI-Co. Cette approche se veut résolument expérimentale. Aussi, des moments de réflexion seront prévus au cours de l'année 2024 pour faire état des progrès dans l'accomplissement de ces objectifs, et pour procéder à des réajustements si nécessaire.

WWW.RAQ.BRUSSELS

Avec le soutien de la Commission Communautaire Commune

